

CITÉ LIBRE

MAI 1953

SOMMAIRE

- | | |
|---|--------------------------------|
| Refus de confiance au syndicalisme | Gérard PELLETIER |
| La médecine, profession sociale | Denis LAZURE et François LEGER |
| Sur la condition du philosophe | XXX |
| De l'art sacré, de ses ministres | Jean-Guy BLAIN |
| Matériaux pour servir à une enquête sur le cléricalisme | |
| I | Pierre Elliott TRUDEAU |
| II | Roger ROLLAND |

FAITES VOS JEUX

DOCUMENTS — FLECHES DE TOUT BOIS

CHRONIQUE DU TEMPS PERDU

Volume III

7

50 cents le numéro

Cité libre

Rédaction: 3492, rue Prud'homme, Montréal (28).

Administration: C. P. 10, Station Delorimier,
Montréal (34), Qué., Canada.

Volume III

- 7 -

Mai 1953

Refus de confiance au syndicalisme

Dans vingt ans, peut-être, on enseignera aux écoliers canadiens qu'à Louiseville, en 1953, des tisserands souffrirent pour la justice.

Et les écoliers de ce temps comprendront l'ignominie collective d'une société distraite, occupée de ses plaisirs et d'événements superficiels, tandis qu'un millier de travailleurs étaient livrés à l'humiliation, à la misère d'une reddition totale. Ils parleront des tisserands de Louiseville comme nous parlons aujourd'hui des mineurs de Pennsylvanie. Ils entendront les coups de feu de la garde nationale américaine confondus avec ceux de notre Sûreté provinciale. Ils jugeront (même les bourgeois, même les patrons de 1973), avec la sévérité qui s'impose, les distraits que nous sommes aujourd'hui.

Ce qu'ils comprendront avec peine, ce qui dépassera sans doute leur entendement, c'est l'attitude méfiante de nos "honnêtes gens", non pas à l'égard d'une compagnie sans entrailles et d'un gouvernement sans courage, mais à l'endroit des tisserands victimes et de la force syndicale qui les appuyait.

Car voilà bien le paradoxe de la situation présente.

Les ouvriers de Louiseville ont d'abord croupi, dix mois durant, dans la solitude de leur combat. A peine, de temps à autre, un écho assourdi se frayait-il un chemin vers l'opinion publique.

Puis, soudain, le 11 décembre, le bruit des coups de feu tirés sur la foule a réveillé l'opinion. Il ne faudrait pas exagérer la profondeur de l'émotion provoquée par ces événements; on peut dire toutefois qu'elle fut générale et que la seule publication, par la grande presse, de reportages objectifs, provoqua chez les indifférents un mouvement de répulsion. Monsieur Untel ne trouve pas dans son journal la photo toute simple d'un visage ensanglanté sans que bouge en lui l'instinct primitif de révolte contre la brutalité. Chacun de nous a rencontré ce jour-là des gens d'ordinaire trop paisibles qui, pour une fois, se demandaient "où nous allions avec de pareilles méthodes".

Cette révolte, cependant, devait être de bien courte durée. Et dix jours plus tard, le projet d'un arrêt de travail généralisé déclenchait dans la presse un débat autrement passionné. Cette fois, les protestations timides qu'on venait d'élever contre la police (je parle des "honnêtes gens" et des "bons journaux") se trouvaient aussitôt noyées dans les objurgations morales contre l'arrêt de travail.

Résultat: vers la mi-janvier, la C.T.C.C. retirait son projet de grève, devant les menaces violentes d'un gouvernement que les honnêtes gens venaient d'approvisionner en principes et en arguments moraux.

Or, trois semaines plus tard, les tisserands se rendaient sans conditions. L'injustice triomphait. Et les théoriciens de la vertu, qui venaient de rengainer leurs principes, ne jugeaient pas opportun de les remettre à l'air pour la circonstance. L'affaire était enterrée. La "paix" régnait de nouveau; "l'ordre" était rétabli. Notre conscience chrétienne collective avait digéré l'événement et n'en épouvait aucune nausée.

Voilà sans doute qui la juge.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette heureuse digestion, sur ces principes intermittents, sur la facilité extraordinaire avec laquelle nous nous résignons à la misère du voisin. Mais tel n'est pas le propos de cet article. Il me paraît plus important de nous interroger à froid sur les résultats durables de pareil épisode.

Car un tel événement ne disparaît pas sans laisser de trace. Il en reste fatalement un résidu dans la conscience collective.

L'étude de ce résidu, en l'occurrence, nous réserve des surprises de taille. Est-il fait de haine mal réprimée contre l'*Associated Textiles*? Hors les milieux ouvriers et le cercle étroit des sympathisants, personne ou presque ne manifeste quoi que ce soit d'analogue. Au contraire, ce qui domine chez les "honnêtes gens", ce qui transpire dans les "bons" journaux, c'est une méfiance accrue à l'endroit des syndicats ouvriers, et plus particulièrement des syndicats chrétiens.

En veut-on des manifestations non équivoques? Qu'on lise, entre autres, l'article que M. Louis-Philippe Roy, dans l'*Action catholique*, consacrait à la "défense" de la C.T.C.C., sous le titre révélateur de "Syndicalisme quand même".

M. Roy, qui s'y connaît bien en honnêtes gens et qui venait de leur servir les proses dénonciatrices de M. Marcel Clément contre la "lutte des classes" attisée par la C.T.C.C., avait cru nécessaire, ce jour-là, de rassurer ses lecteurs. Pour une décision qui ne vous plaît pas, disait-il en substance, il ne faut pas "tourner le dos" au syndicalisme. Il ne faut pas "que des gens, précisait-il lui-même, laissent ébranler leur foi dans le syndicalisme,

parce qu'ils n'acceptent pas le point de vue des dirigeants de la C.T.C.C. dans la malheureuse affaire de Louiseville."

Grâce à un instinct sûr, M. Roy avait flairé la réaction des milieux bien pensants. Pour ces derniers, le crime, c'était la grève, la résistance ouvrière, et non pas l'oppression des ouvriers de Louiseville. Si la conscience de ses lecteurs s'était inquiétée de l'injustice commise par l'*Associated Textiles*, M. Roy n'aurait-il pas senti le besoin de défendre, face à un tel scandale, le bien-fondé de l'entreprise privée plutôt que le principe du syndicalisme? Il aurait sûrement écrit, avec un égal enthousiasme: "Entreprise privée quand même".

Voilà donc où nous en sommes. Le spectacle d'une lutte inégale où le plus fort, avec la collaboration de l'autorité civile, impose l'injustice au plus faible, provoque chez les chrétiens une méfiance accrue à l'endroit de la victime. Car personne, notons-le bien, M. Roy inclus, n'a contesté le bien-fondé de la grève à Louiseville. Et voici pourtant que tous entérinent sans broncher la défaite du juste, soit en accablant ce dernier (qu'on lise à ce sujet les hebdomadaires qui se publient dans nos campagnes), soit en priant les chrétiens de l'excuser...

Expliquer une telle attitude? On reconnaîtra que le projet est redoutable. Et pourtant, il serait trop facile de blâmer seulement.

Du reste, le phénomène dépasse largement les événements de Louiseville. Ce qui nous occupe ici, ce n'est pas seulement une grève particulière et ses répercussions sur l'opinion publique. Les contradictions relevées plus haut apparaissent à l'examen comme les symptômes d'un phénomène beaucoup plus grave et d'un mal beaucoup plus profond: la crise de confiance que traverse chez nous, depuis quelques années, le syndicalisme chrétien.

Il serait vain, en effet, d'ignorer cette crise. Les faits sont là. Devant l'esprit militant du syndicalisme, devant les entreprises de plus en plus énergiques des travailleurs, l'opinion des catholiques est sérieusement divisée. Peut-être même s'agit-il ici de la plus profonde division dont ait jamais souffert la communauté chrétienne de notre pays.

On sera tenté d'invoquer, à preuve du contraire, les attitudes officielles de l'épiscopat québécois ou l'appui constant que les syndicats ont reçu de l'Église, en ces dernières années. On parlera des quêtes aux portes des églises en faveur des mineurs en grève; on versera au dossier la lettre de NN. SS. les Evêques sur le problème ouvrier. Ce sont là sans doute des faits importants, des interventions capitales; et nous ne les perdons pas de vue.

Mais si la hiérarchie du Québec a posé des gestes aussi éloquentes, si l'attitude de nos chefs spirituels laisse peu de doute sur la position de l'Eglise en matière sociale, ces démarches précèdent tout de même, et de très loin, l'opinion prédominante dans les masses rurales et les classes moyennes ou bourgeoises.

Est-ce à dire qu'un document comme la Lettre des Evêques est resté lettre morte, n'a produit aucun résultat? Au contraire. La lettre eut d'abord le singulier mérite de proclamer officiellement l'existence chez nous d'un problème ouvrier. Jusqu'au moment où elle parut, il ne manquait pas de catholiques, et de très haut placés, pour prétendre que les Papes "avaient parlé pour l'Italie", que leurs directives en matière sociale n'avaient rien à voir avec le contexte canadien. Une opinion aussi loufoque ne recrutait pas seulement l'adhésion d'un premier ministre réactionnaire mais trouvait des partisans dans tous les milieux sociaux et jusqu'au sein même du clergé.

Or la Lettre, par certaines précisions bien concrètes, coupait court, officiellement, à des interprétations aussi fantaisistes. Posant le doigt sur la plaie, elle engageait les catholiques dans un effort de pensée positif en matière sociale. Et sans doute cet effort se poursuit-il encore aujourd'hui dans l'ensemble de l'Eglise. Mais il naissait au même moment, hors des milieux ouvriers, une résistance correspondante jusque là inconnue.

En effet, à ce moment précis où le syndicalisme se mettait à gagner des points sur le plan des principes, il commençait d'en perdre sérieusement sur le plan de la confiance effective. Dans les milieux conservateurs, on était désormais gêné de s'inscrire en faux contre une pensée officiellement proclamée. On adhérait au syndicalisme "in se", à "l'idée" de l'action ouvrière. Mais par un phénomène de compensation prévisible, les néophytes du syndicalisme abstrait se muèrent rapidement en critiques impitoyables des syndicats réels, de leurs chefs, de leur action, voire de leurs structures elles-mêmes.

Nous avons dépassé l'ère des patrons catholiques (hommes d'oeuvres par surcroît) qui fermaient leurs usines à toute pénétration syndicale et affirmaient bien haut leur opposition de principe. Mais avec l'aide de politiciens sans scrupules, les mêmes personnages inauguraient l'époque des attaques sournoises contre les chefs de grève, des palabres contre les "tendances communistes", les "meneurs irresponsables" et les "officiers profiteurs". Nous avons dépassé le temps où des membres du clergé pouvaient se solidariser publiquement avec des employeurs anti-syndicaux; mais nous entrons dans la période des rumeurs sombres, colportées en milieu clérical, sur les "condamnations

imminentes" de la C.T.C.C. par les Evêques et les "inquiétudes secrètes" des chefs spirituels touchant telle grève particulière.

Jamais peut-être le climat n'a été aussi favorable à la circulation des idées généreuses, mais jamais non plus il n'a été plus pollué de calomnies contre les hommes et de méfiance à l'endroit des institutions.

x x x

Distinguons tout de suite, parmi la foule des détracteurs, deux catégories bien nettes.

La première recrute des adhérents parmi les catholiques possédants, financièrement intéressés dans ces entreprises en difamation, et parmi les politiciens d'extrême droite qui mangent à leur table. Il aurait fallu une forte dose de naïveté pour présumer qu'un document épiscopal convertirait en profondeur les réactionnaires de cette espèce. Semblables aux Européens "catholiques d'Action française", leur Credo est avant tout économique et politique, même s'ils le décorent ensuite de quelques principes commodes empruntés à la morale de l'Eglise et d'une obéissance de surface socialement rentable.

Le second groupe, au contraire, reste susceptible de modifier son attitude. Il se compose des "bons catholiques", de la bonne masse routinière mais fidèle qui fréquente assidûment les églises de campagne, les églises bourgeoises de la ville, et remplit les cadres de nos classes moyennes.

Ces chrétiens-là n'inventent pas de calomnies, ne distillent aucune haine contre les travailleurs. Mais pour deux raisons, que je vais tâcher de mettre en lumière, ils constituent la proie facile que la réaction attire dans ses pièges. Ils tombent avec une facilité désarmante dans tous les traquenards de la propagande anti-syndicale, parce qu'ils n'ont à lui opposer aucune résistance sérieuse.

La première raison de cette faiblesse, il faut la chercher, je crois, dans le traditionalisme inné qui nous caractérise, dans le bagage de préjugés conservateurs que chacun de nous hérite dès sa naissance et perfectionne au cours de son éducation.

Au pays de Québec, rien ne doit changer. Ce n'est pas un hasard qui a fait le succès de cet aphorisme. Il exprime avec une rare concision toute une période de notre histoire et notre effort séculaire pour "rester nous-mêmes", survivre, protéger notre héritage. L'attitude ne manquait d'ailleurs pas de grandeur; pour en faire aujourd'hui des gorges chaudes, il faut être singulièrement dépourvu du sens de notre histoire.

Nous étions français et catholiques, nous tenions à le rester. Mais il faudrait analyser plus avant cette proposition et, pour comprendre le mal que nous fait aujourd'hui une formule trop

rigide, reconnaître que nous étions français d'une certaine époque, catholiques d'une tendance bien précise.

Ceux qui accusent aujourd'hui *Cité Libre* de "catholicisme français" et qui entendent nous reprocher par là certain progressisme suspect, se doutent-ils qu'ils relèvent eux-mêmes d'une autre tendance entièrement dépassée mais non moins "française" et qui a imprégné toute notre éducation? Ils se rattachent à ce parti catholique qui a incarné en France la résistance à toute évolution sociale, qui a ignoré les aspirations de la classe ouvrière, défendu la royauté jusqu'à l'absurde et compromis l'Eglise du côté d'un autoritarisme désuet.

Il faut bien se rendre compte que ce parti a interprété pour nous toute l'histoire de France depuis 1879. C'est ainsi, par exemple, qu'un jeune Canadien français peut traverser le cours entier de ses études secondaires sans apprendre jamais que la révolution de 1848 marque une date héroïque de l'histoire ouvrière, et l'origine du tragique divorce entre l'Eglise et les classes laborieuses de France. S'il ne relit pas son histoire, une fois sorti des manuels, ce jeune Canadien français croira toute sa vie que les soulèvements populaires en France étaient dirigés contre l'Eglise et que les chrétiens eurent raison d'opter contre le peuple. De là à croire obscurément que l'Eglise est opposée à toute promotion ouvrière, de là à réagir spontanément contre tout mouvement populaire, il n'y qu'un pas vite franchi. On trouve semblables préjugés, inconscients, bien entendu, chez nos ouvriers eux-mêmes. Ils les ont apportés à la ville avec leur culture paysanne, l'école primaire les nourrit et la condition ouvrière met plus d'une génération à les effacer.

Comment, dès lors, les masses rurales, bourgeoises et de classe moyenne, abritées contre les faits par une fortune, un collet blanc ou par l'isolement campagnard, ne refléteraient-ils pas la même tendance? Une tradition bien nourrie pendant un siècle et demi ne disparaît pas en cinq ans sous l'effet d'un document épiscopal.

M. Duplessis, par exemple, quand il "défend l'ordre" contre les ouvriers, quand il bat la grosse caisse des préjugés anti-syndicaux et de l'anti-communisme verbal, bénéficie à son insu de l'influence qu'exercent encore plusieurs mythes fort anciens. Il capitalise sur Louis-Philippe, voire sur Louis XVI. Vous riez? Relisez l'adresse aux jurés du Juge Philémon Cousineau, à l'issue du procès de St-Jérôme contre Madeleine Parent et Kent Rowley. Vous y retrouverez un parallèle entre la Révolution française et la grève de Lachute, parallèle dont le ridicule n'a tué personne ni compromis l'efficacité sur l'esprit du jury.

Mais plus encore que cette tradition d'hostilité, un autre fac-

teur fausse les réactions de nos catholiques désintéressés: c'est l'irréalisme de leurs conceptions en matière sociale.

Ils se sont fait de la lutte ouvrière une notion éthérée. Ils se figurent volontiers qu'on la mène exclusivement à coups d'encycliques, de distinctions savantes et de manifestations religieuses. Ils veulent bien que les syndiqués se lancent à la conquête de leurs droits, mais dans une guerre en dentelles (ou en surplis d'enfant de chœur) au son des orgues et du chant grégorien. Ils veulent bien une lutte, mais une lutte entre le bien et le mal, un combat qui se termine par un sermon. Ils aiment le syndicalisme, mais d'un amour si sentimental, si truffé d'illusions fleuries, que cet amour se tourne en haine dès la première épreuve, c'est-à-dire la première grève...

Voilà ce qui explique, par exemple, le succès de l'enseignement que dispense chez nous, depuis des années, M. Marcel Clément. En effet, M. Clément a, sur les chefs syndicaux, l'incontestable avantage de rester dans les principes. Il professe un idéalisme qui ne s'embarrasse pas de la réalité et peut d'autant plus facilement dessiner une image toute rose de la lutte sociale.

Y est-il jamais question de la réalité concrète: condition ouvrière, enjeu des grèves, corporations financières en cause? Point du tout. M. Clément se confine dans l'abstrait. Il prêche un corporatisme idéal, où tous s'entendraient pour régir ensemble la profession. Mais que ce pronom "tous" doive inclure des gens aussi disparates que les financiers internationaux de l'*Aluminum Company of Canada* et le barbier du coin; que la réalité économique de notre temps et de notre continent multiplie les obstacles et présente un visage extrêmement complexe, cela ne dérange en rien M. Clément. Il peint un état "idéal", étayé sur les seuls principes, et blâme sans nuance le syndicalisme de ne pas se conformer *immédiatement* à cette image. Que l'Alcan ne soit pas prête à entrer dans ses corporations, cela ne l'inquiète guère. Que les grandes corporations fassent actuellement partie d'un complot où le gouvernement se trouve enrôlé, cela ne change rien à rien pour lui.

Et M. Clément aurait certes beaucoup moins de succès si tout cela le dérangeait, car il parle à des gens qui ne veulent pas tenir compte des faits. Si quelque violence se produit au cours d'une grève, les irréalistes se rebiffent immédiatement: des syndicats chrétiens n'ont pas le droit de recourir à la violence. Et sans autre forme de procès, sans autre étude, l'affaire est classée. Si une fédération syndicale, coincée par la conjuration des grands employeurs avec l'autorité civile, parle de grève générale, M. Clément condamne le projet comme une incitation à la lutte des classes, sans même étudier les faits en cause. Et les irréalistes

tes sont heureux. Ainsi se plaisent et se conviennent mutuellement un écrivain et son public.

Mais la pensée chrétienne, est-il besoin de le dire, ne trouve pas son compte dans ces jeux de l'esprit.

Si nos "bons catholiques" doivent un jour se défendre efficacement contre les traquenards de la propagande réactionnaire, ce ne sont pas les spéculations de M. Clément, si truffées soient-elles de textes pontificaux, qui leur fourniront les antidotes nécessaires. Car avant même d'aborder la doctrine sociale de l'Église, s'ils veulent en saisir le sens, ils devront connaître les problèmes à résoudre.

Or que sait-on, en milieu rural, "collet blanc" ou bourgeois, de la condition ouvrière au Canada français? Que sait-on du travail en série, à la chaîne, de son influence profonde sur la personnalité du travailleur? Que connaît-on des luttes syndicales, hors l'aspect tout extérieur qu'en reflètent les grands journaux? Après quatre mois de grève, dans l'amiante, des professionnels des villes minières en cause interrogèrent candidement les journalistes sur l'enjeu du conflit; leur curiosité ne s'éveilla que lorsqu'ils virent s'engouffrer avec celui des grévistes leur propre revenu. Et combien d'intellectuels, qui n'ont jamais mis le pied dans une usine, décrètent que les travailleurs industriels ont résolu tous leurs problèmes parce que les salaires ont augmenté! Combien soutiennent avec une assurance triomphante qu'il n'existe pas de classes sociales en Amérique du Nord et tirent l'échelle après cette affirmation! Combien ignorent la vie des quartiers ouvriers de Montréal, les problèmes de la famille ouvrière québécoise, aussi complètement qu'ils ignorent les moeurs du guerrier zoulou ou du paysan japonais?

Or, cette ignorance du fait ouvrier n'a d'égale que la méconnaissance des forces patronales. La masse des catholiques en ce pays, y compris la masse ouvrière, se fait une bien pâle idée des mastodontes financiers qu'affronte le syndicalisme. On y parle avec effroi de "monopoles", de "puissances financières" et d'influences indues". Mais ce sont là les mots d'une rhétorique électorale qui n'évoque rien de précis dans l'esprit de l'homme moyen. On ne s'explique pas autrement qu'un bon nombre de citoyens, normaux sous tous autres rapports, parlent du "problème social désormais réglé" et du danger qui "vient maintenant des syndicats trop puissants".

Cela explique aussi que la "lutte des classes" évoque chez ces mêmes gens la seule action ouvrière et leur apparaisse toujours comme l'initiative du syndicalisme. Et pourtant, si la lutte des classes montre de temps à autre sa tête hideuse dans notre société, n'est-ce pas le plus souvent, et de très loin, par l'initiative

d'employeurs anonymes qui refusent toute promotion ouvrière et déclarent une guerre aveugle aux initiatives du syndicalisme? Il serait assez facile de montrer que toutes les grèves majeures, depuis dix ans, à de très rares exceptions près, étaient pour les syndiqués des mesures de légitime défense. Mais que connaît-on des grèves, chez les catholiques non ouvriers?

Bref, la crise de confiance n'est qu'une manifestation de toutes ces ignorances accumulées.

Loin de moi la pensée que le syndicalisme est sans tache, à l'abri de toute critique et de tout reproche. Bien au contraire, il a grand besoin d'une critique active, pénétrante, qui l'aide à se dépasser lui-même et à préciser ses objectifs. Mais cette critique ne saurait être le fait d'idéalistes au mauvais sens du terme. Parce qu'elle s'élabore dans l'ignorance des faits essentiels, la critique actuelle porte à faux. Au lieu d'un dialogue, elle ne peut engendrer que frictions déplorables, calomnies, interprétations aberrantes. Le syndicalisme est assez vivant pour subir sans dommage l'examen d'une critique honnête, voire la condamnation ouverte de ses faiblesses réelles. Mais il veut être censuré pour ses erreurs, non pour des attitudes légitimes et postulées par la réalité sociale.

X X X

La crise de confiance que traverse chez nous le mouvement ouvrier est donc le fruit empoisonné de l'ignorance et de l'illusion. Ces deux ennemis, le syndicalisme les combat activement et d'abord dans ses propres cadres. L'effort d'éducation entrepris par les ouvriers depuis cinq ans montre assez qu'ils n'ont pour leurs propres faiblesses à cet égard aucune indulgence particulière.

Mais je ne crois pas qu'on en puisse dire autant des classes moyennes ou bourgeoises, ni des ruraux.

Il se dessine dans nos collèges un mouvement, trop timide encore, vers l'éducation sociale des futurs hommes de profession. Mais la crise de confiance peut durer longtemps s'il faut attendre cette relève, c'est-à-dire désespérer de la génération en place.

La question se pose donc, urgente, dans les termes suivants: qui convaincra les chrétiens "respectables" d'apprendre ce qu'ils croient déjà savoir?

Gérard PELLETIER.

Considérations sur la médecine, profession sociale

S'il est dans notre monde un rôle éminemment social par sa nature même, c'est bien celui du médecin. Protecteur et gardien de la santé du peuple, le médecin est essentiel à l'efficacité collective, à la productivité de la Cité. Il permet à l'individu sain de donner sa pleine mesure; au malade ou à l'infirme, de représenter une valeur positive malgré ses moyens limités, plutôt que d'être à la charge de la société.

Tant que nous avons vécu dans un monde individualiste, où chacun parmi les autres n'était préoccupé que de ses responsabilités personnelles, le rôle social de l'individu ne posait pas de problème; celui du médecin, moins que tout autre. Le monde individualiste est en voie de disparition. Au vingtième siècle, on tend à vivre en fonction d'une collectivité. Et les différentes couches de la société, les différents corps professionnels comme les différents corps de métier n'atteignent à leur signification propre qu'en autant qu'ils sont intégrés dans cette société.

Cette intégration, nous voulons l'étudier en regard de la profession médicale. Et nous posons la question suivante: la profession médicale est-elle en 1953 une force collective qui agit en tant que telle pour le bien commun? La question a de l'envergure, tant par ses multiples aspects que par les controverses qu'elle suscite. Aussi ne prétendons-nous pas y répondre en un article; nous ne voulons qu'exposer quelques données du problème, quittes à expliciter plus tard notre pensée.

Nous ne relèverons pas le débat que se livrèrent récemment médecins et syndicats. Contentons-nous d'y voir le signe d'un malentendu évident entre la profession médicale (officielle) et ceux qu'elle doit servir. De ce débat en effet, il semblerait sortir: d'une part, l'incompréhension du médecin quant à l'évolution sociale que vit actuellement notre milieu; d'autre part, l'ignorance du public quant aux difficultés qui confrontent la profession du fait même de cette évolution. Il n'est question de jeter la pierre ni à l'une ni à l'autre partie. Mais nous croyons qu'il est de notre devoir, en tant que médecins, de nous pencher, non seulement sur des individus, mais sur une société malade qui demande en bloc notre attention.

Dans son dynamisme global, le mouvement social au Canada français nous paraît formé de trois constantes principales: les lignes de force, les noyaux de réaction et les centres d'inertie.

La cohésion relativement récente des masses ouvrières a créé les lignes de force; leurs luttes les alimentent. Et rien n'indi-

que que ces luttes s'achèvent, ni que la cohésion soit en voie de désagrégation. Et un mot, le mouvement ouvrier est installé d'une façon définitive chez nous.

Dans toute évolution sociale, à côté des lignes de force, évoluent des pouvoirs neutralisateurs, des noyaux de réaction. Ces noyaux de réaction sont nés bien normalement du réflexe de défense des patrons, qui n'a rien d'étonnant; également de l'hostilité civile qui est un phénomène beaucoup plus inquiétant. Car cette hostilité est servie par des pouvoirs presque illimités.

Comme toute autre, la joute a ses spectateurs. Leurs sentiments sont variés, allant de l'apathie complète à l'enthousiasme partisan. Mais d'une façon générale, le désintéressement est la règle. Quelques spectateurs ont d'ailleurs constaté qu'il était dangereux d'applaudir trop bruyamment l'une ou l'autre des parties en cause; que l'indifférence était plus confortable que l'engagement. Ce désintéressement, c'est l'âme des centres d'inertie.

Il serait exagéré de classer d'emblée tous les professionnels dans ces centres d'inertie. Mais le fait est qu'on y peut classer la majorité des avocats, ingénieurs, médecins, etc. Nous tenterons d'expliquer l'attitude du médecin et de la corporation médicale.

Il semble que le médecin ait perdu graduellement l'intégration intime à son milieu qui le caractérisait il y a vingt-cinq ans. La spécialisation a fait d'un guérisseur confident, un guérisseur anonyme, qui guérit plus souvent, hélas, un organe qu'une personne. La visite à domicile disparaît peu à peu; quand elle a lieu, c'est souvent par un médecin d'occasion qui ne connaît pas le malade. Le cas est-il grave? C'est l'hospitalisation, et la parade des spécialistes avec la batterie d'examen et d'analyses. (1) Si le cas est bénin, le malade se rendra au cabinet de consultation. Le médecin ne va plus au malade, il n'entre plus au foyer, ni du riche ni du pauvre. (2) L'atmosphère du bureau de médecin n'est pas toujours propice, du moins pour le malade, aux échanges humains. Nous croyons qu'il est bon de voir les gens dans leur contexte quotidien, de voir une femme entourée de sa marmaille, plutôt que d'être en face d'un tableau clinique, avec comme fond de scène des rangées de bouquins savants et de certificats.

L'esprit du médecin se tourne de plus en plus vers la science, de moins en moins vers l'homme. Et cette orientation de l'esprit

(1) Nous ne jugeons pas cette manière de procéder, que nous emploierons probablement nous-mêmes. Il ne s'agit pas de blâmer le médecin, mais de constater un état de choses et d'en étudier les conséquences psychologiques et sociale.

(2) Nous connaissons pourtant d'éminents professeurs comme de petits médecins de quartier, qui font chaque jour quantité de visites à domicile. Nous indiquons ici une tendance générale, créée par la spécialisation.

scientifique au détriment du sens social est certainement favorisée par des facteurs d'ordre purement matériel.

Economiquement, le médecin du Québec a toujours bien vécu, sans être riche. En 1953, il est très à l'aise. Les tarifs y sont pour quelque chose; aussi les agences de collection! Sa prospérité matérielle, ajoutée à la réduction des contacts réels avec les autres couches de la société, a soustrait au médecin la vision des problèmes qui confrontent les frères humains. C'est dans ce sens que nous croyons pouvoir dire du médecin qu'il est en passe de s'"aliéner" à la société. Les seuls contacts qui lui restent sont le plus souvent des contacts patronaux. A cause de sa prospérité et de son mode de vie, le médecin, en dehors de son travail, côtoie les riches. De cette fréquentation est née une espèce d'entente implicite qui semble compromettre la profession médicale du côté patronal, dans des conflits que les médecins n'ont jamais essayé de comprendre.

D'autre part, le Collège des Médecins et Chirurgiens est un organisme puissant mais lointain aux yeux de ses membres et presque mystérieux pour le public. Ses relations avec les autres groupements professionnels ou ouvriers sont peu fréquentes et bien superficielles. Il se suffit pratiquement à lui-même, et n'a jamais eu, que nous sachions, à combattre pour la "reconnaissance syndicale". Il a été habitué à opérer sans intervention embêtante (sauf celle des Chiros!) Cela expliquerait peut-être en partie son attitude arrogante, notamment envers une requête de la C.T.C.C., l'été dernier.

L'attitude que nous voudrions voir adopter, tant par le médecin que par la corporation médicale, ce n'est pas une neutralité distante, non plus que la compromission en un sens ou l'autre; mais une objectivité compréhensive, soucieuse de contribuer d'une façon désintéressée à l'harmonie de notre société.

x x x

L'individu possède un droit fondamental à la santé, droit intimement lié au droit à la vie. Mais les choses sont telles qu'il n'a plus les moyens d'exercer ce droit. Permettons-nous ici une parenthèse qui illustre bien ce que nous disons. Monsieur Duplessis déclarait en Chambre, le 10 février 1953, qu'une hospitalisation de dix-sept jours au **Royal Victoria Hospital** pour fracture de vertèbre lui avait coûté \$2,000. Il en concluait que l'individu moyen, comme lui et nous, était souvent incapable de se faire traiter adéquatement. (1) Heureux accident qui a fait réaliser ce problème à notre Premier Ministre! Espérons qu'il ne faudra pas attendre que tout le Cabinet tombe sur le dos pour qu'on en ar-

(1) *Montreal Star*, 11 février 1953.

rive à améliorer le sort non seulement de l'individu moyen, mais du moins que moyen! Fermons la parenthèse.

Nous croyons qu'il appartient à la Cité de pourvoir à la protection de ce droit fondamental à la santé. Il serait utopique de tout attendre du médecin, qui d'ailleurs ne doit pas avoir le monopole de la santé publique. La santé, comme la médecine qui la protège, appartient au peuple. Le médecin n'en est que le dispensateur, comme le prêtre est le dispensateur des sacrements, et non le registraire de la religion. Il ne faut pas compter seulement sur la charité ou le dévouement du médecin pour assurer au peuple le droit à la santé, pas plus que l'on ne compte sur le dévouement de l'avocat pour assurer la justice. Il faut recourir à une notion plus rigide, plus facilement contrôlable: la justice sociale. Plus rigide et plus désintéressée, faisant intervenir l'Etat entre la conscience du médecin et la souffrance du malade.

Le mot est lâché! Nous venons de mentionner "intervention de l'Etat". Entendons-nous bien: Intervention de l'Etat dans l'exercice de la médecine ne signifie pas nécessairement étatisation du médecin — comme on étatiserait un chemin de fer ou une centrale hydro-électrique.

Nous envisageons plutôt une "socialisation" graduelle de la médecine, qui, conduite intelligemment, sans dégrader le médecin, donnerait un sens plus humain à son action quotidienne en l'intégrant au milieu de ses semblables.

La réaction généralement hostile du médecin à tout projet de pratique médicale incluant un facteur extra médical se comprend bien.

Cependant, la préoccupation primordiale du médecin devant être la santé, nous ne voyons pas en quoi une intervention qui faciliterait la poursuite de ce bien, d'où qu'elle vienne, serait à craindre.

Nous ne voudrions pas qu'on nous croie engagés dans une croisade, sous quelque bannière que ce soit. Notre seul souci est de travailler à une distribution équitable des soins médicaux; et nous ne serons satisfaits que le jour où tout citoyen de ce pays pourra envisager la maladie sans que cette éventualité provoque en lui, à cause de la connotation d'insécurité matérielle, un état d'anxiété morbide.

Les moyens d'y parvenir sont multiples; et il serait dangereux d'adopter d'emblée tel ou tel système. Ainsi, nous ne saurions prôner la sécurité médicale universelle conditionnée par la formation doctrinale des médecins, et la main-mise totalitaire de l'Etat, telle que pratiquée en U.R.S.S. Nous n'accepterions pas non plus un plan national de santé dont les complications administratives seraient plus évidentes que l'amélioration de la santé.

Mais il pourrait être salulaire d'examiner ce qui se passe en Saskatchewan, où les frais d'hospitalisation ont cessé d'être un cauchemar pour le citoyen malade, depuis la mise en vigueur d'un plan gouvernemental d'assurance-hospitalisation à primes abordables (dix dollars per capita, avec maximum de trente dollars par famille).

D'autre part, il serait illogique, bien sûr, de faciliter financièrement l'hospitalisation du malade sans lui assurer un lit et le personnel médical approprié. A ce sujet il faut se réjouir de l'expansion actuelle des centres hospitaliers dans notre région; mais la situation n'est pas encore adéquate. Dans la plupart des hôpitaux il existe des listes d'attente que se chiffrent par dizaines et par centaines de malades. D'où il arrive parfois que les lits soient plus facilement accessibles à ceux qui peuvent les payer.

Quant au personnel médical, il ne serait peut-être pas mauvais, pour le rendre numériquement suffisant, d'abaisser les taux de scolarité, et d'augmenter la limite maximum du nombre des candidats aux études.

x x x

Nous avons parlé de l'aliénation du médecin à la société: c'est pour remédier à ce danger que nous croyons, en tant que médecins, à la nécessité d'une participation plus intime aux efforts adroits et maladroits que manifestent tous les groupements de la Cité dans l'accomplissement de leur mission.

La Cité sera libre dans la mesure où la confiance et le respect y régneront. Pour en arriver là, il faudra enterrer un grand nombre de préjugés, de part et d'autre.

En plus de sa dextérité technique, le médecin a des obligations sociales qui sont foncièrement les mêmes que celles du mineur, du tisserand ou du paysan. C'est de l'observance de celles-ci que dépendent l'harmonie et la vitalité d'une peuple.

C'est ce commun dénominateur — le sens social — que nous voudrions stimuler dans notre profession, par l'étude et la discussion, qui provoquent spontanément et logiquement les attitudes nouvelles. Remettre en question: l'efficacité médicale, psychologique et sociologique de nos dispensaires hospitaliers; l'accès aux études médicales en regard des ressources financières des candidats; les lacunes de la loi de l'Assistance Publique; les différentes formes d'assurance-santé, telles qu'applicables à notre milieu.

Voilà autant de problèmes familiers jusqu'à un certain point, mais dont l'étude en collaboration apporterait une compréhension plus profonde. Cette énumération ne veut pas être un programme; mais plutôt une illustration du genre des questions que nous nous posons, et voudrions discuter.

Denis LAZURE
et François LEGER

Sur la condition du philosophe

Nous publions ci-dessous un article d'un jeune philosophe Canadien français. Pour des raisons éminemment valables, qui se présenteront à l'esprit du lecteur attentif, l'auteur préfère garder l'anonymat. Bien que la publication d'articles non signés ne soit pas conforme à notre politique habituelle, nous avons cru devoir faire exception pour ce texte qui, à notre avis, constitue un apport précieux et original à la discussion d'un problème particulièrement important.

CITÉ LIBRE.

Le philosophe peut trouver sur le plan social un excellent moyen de communication dans l'enseignement organisé, principalement au niveau de l'enseignement secondaire, car les conditions de l'enseignement servent bien la condition du philosophe. Ce serait sans doute entretenir une courte vue sur la place du philosophe dans la cité que de le confiner exclusivement à cette tâche, mais encore faut-il qu'il puisse y accéder. Or on sait que, pratiquement, dans la province de Québec, seuls sont jugés aptes à dispenser l'enseignement philosophique, dans nos collèges, ceux qui sont clercs.

Devant cette situation de fait et afin d'écartier certaines équivoques, il semble nécessaire de réfléchir un peu, sans préjudice ni envie, sur la vocation actuelle du philosophe et sur la nécessité de préciser à quel niveau il se situe par rapport au théologien. Il semble que le philosophe qui veut être tel, dans le monde où nous vivons et dans la perspective historique où nous sommes maintenant engagés, doit chercher à réaliser sa vocation au sein de la communauté humaine en découvrant de nouveaux moyens de communication ou en utilisant des moyens qui habituellement servent à des fins autres que la recherche de la vérité et de la justice.

Sa première démarche, qu'il soit français ou canadien, doit être une prise de conscience du problème de l'homme. Et, en 1953, le philosophe ne peut éluder une prise de conscience lucide et totale de la crise de civilisation où se débat présentement l'homme occidental.

Il doit pouvoir apporter sa contribution au diagnostic des problèmes de base et orienter la recherche des solutions parti-

culières dans les différents secteurs de la vie individuelle et sociale.

La nécessité de l'histoire, ou mieux le voeu le plus profond de la multitude des hommes s'exprime par un besoin de libération proprement humain (à ne pas confondre avec certaines formes d'émancipation) au sein de la communauté du genre humain. Or la masse des hommes vit aujourd'hui en marge de la communauté humaine en raison de l'échec à la personne aux divers plans de l'activité sociale. C'est pourquoi il importe au salut de l'homme que chaque être humain soit intégré à la communauté en tant que personne.

Concrètement, cette promotion humaine des masses suppose une déprolétarianisation. Est prolétaire, on le sait, celui dont la condition ordinaire d'insécurité (économique, en particulier) engendre la séparation de la liberté et de la propriété. La promotion du prolétaire à un statut de personne, i.e. de liberté soutenue par la propriété, devient donc l'événement auquel le philosophe doit participer s'il veut éviter l'abstraction et l'illusion.

Il est possible de montrer comment le philosophe ne peut se réaliser sans la suppression du prolétariat et comment le prolétariat ne peut être supprimé sans la réalisation de la philosophie. D'une part, la suppression du prolétariat équivaut à une promotion de la liberté humaine au sein des masses populaires et la réalisation du philosophe suppose l'exercice de sa fonction de penseur sapientiel dans un climat de liberté personnelle et sociale.

A cause de son insécurité sociale et économique, le philosophe est en fait un prolétaire dans cette province et son sort est lié à celui du prolétariat parce qu'il lui est impossible d'assumer sa fonction sociale en faisant abstraction de tous ceux qui sont en mal de liberté humaine. Pourrait-il, par exemple, confronter ses principes philosophiques et la réalité en vue d'orienter l'action politique sociale et économique, sans tenir compte des conditions qui entourent l'existence de la plus grande partie des membres de la communauté?

D'autre part, le prolétariat ne peut être supprimé sans la réalisation de la philosophie. Ce qui signifie concrètement que les masses populaires dans notre province ne pourront accéder à un statut de liberté que dans la mesure où la philosophie sortira des cénacles académiques où elle est le plus souvent figée (dans les manuels logifiés ou dans un enseignement sec et froid) pour enfin rejoindre l'homme et la vie. Sans doute la philosophie n'a-t-elle pas de destination sociale; elle est faite pour la personne, comme le note si pertinemment Berdiaeff, et il serait pour le moins abusif d'en faire une arme de combat. Il demeure

que la promotion humaine des masses suppose un déploiement de formes d'actions et de techniques qui relèvent de l'empirisme et de la science. Mais il apparaît tout aussi essentiel de préciser que la philosophie est la seule discipline capable de justifier rationnellement l'efficacité des méthodes et des moyens, en proposant les principes et les causes impliqués dans l'instauration, l'aménagement et la destinée d'une cité libre.

Aussi avons-nous besoin de philosophes qui pensent en dehors de toute contrainte intellectuelle, de philosophes libres qui puissent servir ici la cause de la liberté humaine partout où elle est menacée. Parmi ces philosophes libres, nous avons besoin que plusieurs soient des laïcs, et il serait à souhaiter qu'ils puissent bientôt trouver place comme professeurs dans nos collèges classiques.

Sans vouloir insinuer que ces philosophes laïcs peuvent ou veulent supplanter les clercs, il est pertinent de remarquer que l'enseignement de la philosophie appartient beaucoup plus aux philosophes qu'aux théologiens. Rien n'empêche qu'un théologien soit aussi philosophe. Pour lui et pour le peuple chrétien, n'est-il pas souhaitable, au contraire, qu'il le soit. Mais qu'un clerc, du fait qu'il a complété un cycle d'études théologiques orientées d'abord et avant tout dans un but pastoral, soit habilité *ex opere operato* à enseigner la philosophie, cela apparaît difficilement justifiable. Car la philosophie, précisément en ce qu'elle se distingue de la théologie, implique des exigences intellectuelles fort onéreuses dont Berdiaeff a exprimé la teneur en décrivant la situation tragique du philosophe.

Le théologien, comme le philosophe, a pour fonction de contempler la vérité et de communiquer le fruit de sa contemplation. Mais il ne faut point oublier que la vérité théologique habite les hauteurs du surnaturel. La théologie, comme l'a précisé le père Gardeil, est une science intrinsèquement surnaturelle dont les conclusions sont homogènes au donné révélé qu'elles élaborent. Ces conclusions, sous l'effort du théologien, "expriment une part jusque là inconnue de cette réalité surnaturelle dont la révélation globale a été déposée dans le donné primitif". Il n'est donc pas exagéré de penser, à la suite de plusieurs éminents théologiens, v.g. Chenu, que la spéculation demeure une oeuvre de foi jusqu'en sa structure rationnelle, car elle est *intellectus fidei*. Par conséquent, la spéculation théologique, si elle est authentique, implique formellement une valeur théologique.

Le philosophe ne se meut pas dans une sphère si haute et son action ne s'apparente pas à un acte de la vertu théologale de foi. S'il est chrétien et catholique, il se trouve que sa quête de vérité est soutenue par la densité de sa vie théologale. Mais tout

en philosophant dans la foi, le philosophe n'est tel que dans la mesure où, tourné vers la communauté humaine, il manifeste un effort continu d'intelligence et d'attention au réel pour situer l'homme dans ses relations avec les autres hommes, la nature et Dieu.

Ceux qui depuis une vingtaine d'années ont suivi les manifestations de la vie philosophique en milieu chrétien (principalement en Europe) gardent présent à l'esprit le débat engagé autour du concept de philosophie chrétienne. La principale leçon de ce débat est peut-être venue de ceux qui ont dénoncé un certain recouvrement entre la sagesse philosophique des vieux Grecs et la sagesse chrétienne.

L'idéal philosophique d'Aristote se présentait à la limite comme une évaison du réel vers la contemplation de la pensée intemporelle. Et l'on sait les conditions d'indépendance requises pour réaliser un tel idéal.

L'idéal contemplatif du christianisme suppose, au contraire, un devenir amoureux du chrétien dans le Christ. Mais cette vie intérieure de la conversation religieuse n'est pas une fuite dans la transcendance: elle manifeste adéquatement que l'effort de réalisation proprement humaine n'a de sens qu'en Dieu, Créateur et Rédempteur.

L'économie de cette réalisation est le champ d'exploration du théologien en tant que théologien, et il déchoit à un niveau de préoccupation qui n'est pas le sien s'il parle en philosophe. Or le professeur de philosophie doit parler en philosophe et non en théologien. Il doit précisément aider les jeunes gens à développer en eux cette vertu intellectuelle qui se manifeste par le souci de mettre chaque chose à sa place, chaque être dans sa situation. Le professeur de philosophie est donc avant tout celui qui montre les voies de la vérité et de la justice.

Or cette tâche du philosophe ne saurait être féconde que s'il participe à la vie, j'entends à toutes les proliférations de la vie manifestée dans les événements d'ordre politique, économique, sociologique, juridique ou autres. En somme, il faut que l'expérience philosophique repose sur un engagement dans la vie en ce qu'elle a de proprement humain afin de pouvoir, sous l'effet d'une ascèse éthico-intellectuelle, dégager par delà l'expérience les valeurs, y compris la valeur religieuse, i.e. la présence de Dieu.

Que la théologie vienne, à ce moment, caractériser les implications pour l'homme de cette présence de Dieu, rien de plus nécessaire à quiconque veut éclairer sa foi. C'est là proprement le rôle de l'enseignement religieux. Or ce domaine est avant tout celui du clerc, et il serait inutile et inefficace de vouloir

enseigner la théologie à un jeune homme qui n'a pas cette humilité essentielle fondée sur la conscience réfléchie de sa condition ontologique d'être relatif, i.e. fondée sur une métaphysique authentique.

Si la philosophie est, à travers toute l'humanité, un effort de libre pensée, de libération intellectuelle, la liberté intellectuelle est en danger lorsque l'enseignement philosophique est laissé exclusivement aux clercs, dans la mesure où ils ne peuvent s'engager totalement dans la vie et dans la mesure où leur situation humaine les conduit à une éthique intellectuelle suivant laquelle la valeur théologique est la seule importante et recouvre toutes les autres. (1)

Cela n'implique pas que tous les clercs qui enseignent actuellement la philosophie confondent l'ordre respectif de la philosophie et de la théologie. Mais plusieurs ne réalisent pas qu'ils enseignent dans un climat de permanente équivoque, qui peut facilement conduire la conscience des étudiants à un tragique carrefour. Songez un instant au climat psychologique qui existe dans une classe de philosophie où le titulaire est un clerc. Il est difficile à l'étudiant de faire abstraction du fait que son professeur est un prêtre, c'est-à-dire un homme dont la vie est vouée, au sein de l'Eglise, à la médiation entre les hommes et Dieu. Il sait que son professeur, en tant que ministre de l'Eglise, a pour mission de lui communiquer les vérités des dogmes et de la morale catholique, vérités qu'il faut croire et pratiquer. Or si le professeur, dans son enseignement philosophique, a moins le souci profond d'aider la croissance de la vie intellectuelle que d'épiloguer sur des principes et des thèses, et si son exercice de la pédagogie morale se borne à interjeter des formules dogmatiques, il n'est pas présomptueux de conclure que l'étudiant sera frustré dans son autonomie personnelle.

X X X

(1) Ce qui ne signifie pas concrètement que le prêtre doive être un étranger dans la cité. Au contraire, il y a lieu de souhaiter que le prêtre manifeste aussi adéquatement que possible sa présence et celle du Christ au sein de toutes les entreprises humaines.

De l'art sacré, de ses ministres

Chacun sait que l'église d'Assy est l'oeuvre d'artistes célèbres, que Léger en a fait la façade, Rouault le vitrail et Lurçat la tapisserie. En un temps d'individualisme aussi cruel que le nôtre, il est doux de penser que des gloires aussi bien établies ont travaillé côte à côte, comme de simples artisans, et que le moyen âge aura produit une merveille au milieu du vingtième siècle.

On sait encore que le Christ du maître-autel, né de l'imagination de madame Richier, a donné lieu à de violentes protestations. L'évêque du diocèse l'a soustrait à la vue des fidèles. Il avait peut-être raison. En tout cas, son geste a soulevé de fort vives polémiques, et on aurait été surpris que M. Gabriel Marcel, dont l'effarant génie ne connaît pas de limites et qui n'a pas trop pour s'exprimer du théâtre, de l'essai, de la critique, de la philosophie et de la comédie musicale, ne vint mêler à ces débats sa chère voix. Il écrit donc: "(...) Je noterai d'ailleurs qu'il y a quelque chose d'outrageant pour l'esprit à penser que la décoration d'une église a été confiée à des hommes dont on soit parfaitement qu'ils sont étrangers à toute foi religieuse." En quoi est-ce outrageant? Mais il préfère poursuivre: "Il faudrait se demander quels sont les étranges mobiles d'une pareille aberration. J'aperçois là quant à moi" etc. (1) A l'aide de sa petite fronde à complexes, il lance quelques pénibles cailloux au P. Couturier. Je vous l'assure, notre David ne sort pas de là très glorieux.

Il s'agit de savoir si seul l'artiste chrétien peut s'aventurer dans la décoration d'une église. M. Marcel laisse entendre clairement que seul il le peut.

Que se passe-t-il dans la bonne vieille réalité des choses? Des hommes et des femmes viennent dans un temple pour prier. Prier, c'est offrir et demander, c'est faire le seul commerce important, et celui qui prie n'a pas besoin d'images, sauf pour son inattention. La réalité, c'est encore que l'orant se trouve devant un panneau de plâtre ou un bloc coloré, et que le Christ se trouve derrière le rectangle d'étoffe en avant, ou au ciel avec ses saints. Un art réaliste, un art trop soigneusement figuratif, qu'est-ce qu'il a pour conséquence? Celui qui prie entre peu à peu dans le monde imaginaire de l'oeuvre d'art, et il perd de vue la réalité qui veut que ce soit une image et que la vraie personne soit

(1) *La Table Ronde*, no 43, p. 182. Cet article n'est pas récent. Mais comme son sujet excède les cadres de l'actualité, vous pardonnerez sans doute au commentaire qui va suivre, entre autres choses, de venir si tard.

ailleurs. Le chrétien habitué à un art pareil doit éprouver des peines infinies à se représenter la présence divine dans une ridicule feuille de pain, à se représenter le ciel et d'une façon générale le monde des choses invisibles, dont il est pourtant certain qu'elles sont plus réelles que le réel sensible.

Et c'est pourquoi l'art moderne, si faiblement figuratif, et qui incessamment répète qu'il est fait avec de la matière très réelle, est si favorable à la prière: il pose un considérable obstacle à l'imagination de celui qui prie, toujours prête à entrer dans le monde imaginaire de l'oeuvre d'art, et lui rappelle de force qu'il est devant un simple appui matériel et que la réalité n'est pas là. L'art sacré n'a jamais, sauf aux temps des catacombes, trouvé meilleur auxiliaire que l'art contemporain, naturellement disposé, mieux qu'à la peinture, à la décoration. La peinture est un univers autonome et ravisseur, parallèle à la réalité; la décoration est un attribut de la réalité; et puisque c'est dans la pâte de la réalité que la charité s'exerce, n'est-il pas cent fois heureux que le caractère imaginatif de notre prière aille s'affaiblissant?

Dans ce domaine de la prière, l'âme est portée, sans grand secours du côté de la sensibilité, bien au-delà du sensible. Et pourtant elle procède naturellement du sensible... Il semble qu'à défaut du sensible intérieur, elle doive s'appuyer sur le sensible extérieur pour s'élever si haut; de sorte que plus il repose sur la matière, moins le spirituel risque de s'égarer. De tous les êtres, le matériel est le plus spirituel. Saint Paul enseigne qu'il faut posséder les biens de ce monde comme ne les possédant pas; et c'est la façon unique de les posséder. Dans sa discrétion extrême, se présentant comme pur appui à la prière, suggestion, simple cran d'arrêt, l'art moderne nous parle de l'Eglise invisible comme n'en parlant pas, nous parle de ce qu'il y a de plus léger au moyen de ce qui existe de plus compact, et c'est la façon unique d'en parler. Rêvez, je vous prie, à tout cela devant le saint Dominique de Vence.

M. Marcel ne nie pas l'immense bienfait de l'art moderne en cette circonstance primordiale de la vie qu'est l'oraison, ni son effet de purification. Il accorderait même, du moins pour les fins de la discussion, que les oeuvres de l'église d'Assy sont belles. Mais il objecterait qu'en art sacré, il ne s'agit pas tant de faire beau que de faire éloquent, et que seul l'artiste chrétien peut donner à son art cette éloquence propice à la prière.

Imaginons que nous avons déjà parlé devant une image née de l'âme d'un incroyant, et qu'un jour nous apprenons l'irréligion de son auteur. Cesserions-nous de prier devant cette image? Assurément non. Et pourtant, la conclusion de la pensée de M. Marcel veut que nous cessions de le faire — Mais la question

n'est pas là! Une fois l'oeuvre terminée, ceux qui sont dans l'ignorance de l'auteur ne souffrent de rien. — Mais si la question ne se pose pas après l'oeuvre, pourquoi se poserait-elle avant? — C'est qu'avant, nous avons à décorer un temple chrétien, que nous avons des artistes chrétiens pour le décorer, qui, eux, savent la grande geste qu'ils vont poser, et que nous devons recourir à leur art, même si leur art est moins grand.

Pour voir clair dans ce problème malgré tout très beau, je crois qu'il convient de procéder par étapes.

1° La beauté n'est le privilège de personne, et de même que tout le monde peut la contempler, tout le monde peut la créer. Devant une oeuvre d'art profane, on n'éprouve pas l'envie de se demander si l'artiste croyait en Dieu. Quand il fait oeuvre d'art, l'artiste n'agit pas en qualité de croyant ou d'incroyant: il pose un geste d'artiste. Pour l'artiste chrétien, ce geste pourra se transformer dans son coeur en une prière profonde, mais la toile n'en dit rien, et si nous pouvons l'espérer, nous ne pouvons le savoir et nous aurions tort de le chercher. Ce que seul il importe de savoir, c'est que, croyant ou incroyant, de gré ou de force, l'artiste est le mandataire de la Beauté créée. De gré ou de force, il est le signe de Dieu. Selon qu'il croit ou ne croit pas, l'artiste par son geste se montre disciple du Fils ou simple créature du Père. Mais quel qu'il soit, il est de la famille et son oeuvre est grâce.

2° On estime donc une oeuvre d'art à sa beauté, à son chant. Ceux qui ont la passion de l'unité du monde et qui croient qu'à un chrétien rien n'est étranger, seraient très malheureux s'ils s'apercevaient que ce qui est vrai de l'art en général n'est plus vrai quand il s'agit de l'art sacré. Au fond, nous ne le saurons jamais tout à fait, et c'est une des souffrances nécessaires de celui qui est surtout sensible à la beauté des êtres. Bienheureuse incertitude, chasseresse du mystère!

En matière d'art sacré, toute la question est de savoir ce qui est de surcroît. Est-ce l'art? Est-ce le sacré?

Il est d'abord certain que la décoration d'une église n'obéit pas comme l'architecture à la loi de la nécessité. Une pierre se pose sur une autre pierre, et si elle le fait avec une certaine harmonie, l'architecture sera belle. Là, la beauté est de surcroît. Comme la décoration est gratuite, et en cela toute contraire à l'architecture, on serait tenté de penser qu'en elle la fonction est attribut et que la beauté est son coeur même. C'est à cette tentation que je veux succomber.

Qu'est-ce qui donne à l'art sacré sa différence ou, selon le mot impérissable de Beaudelaire, sa "spécialité"? C'est le caractère sacré, assurément. Une oeuvre d'art profane se termine avec

elle-même. Mais l'oeuvre d'art sacré est le point d'appui, le tremplin de la prière. Par excellence, c'est l'oeuvre de circonstance. Celui qui la regarde ne la voit pas. — Mais précisément, pendant qu'il travaille, c'est ce que l'artiste doit ignorer.

L'artiste dont on a sollicité le talent pour décorer un temple, il faut qu'il sache, avant de commencer son oeuvre, qu'elle est destinée à la prière. L'idée de prière vient avant l'oeuvre, chez l'artiste, et elle revient après, dans le coeur du fidèle. L'idée de la prière est du côté du vrai, l'oeuvre est du côté du beau, et le vrai encercle le beau. Mais pendant l'exécution de l'oeuvre, l'idée de prière doit s'en aller; pendant la naissance du beau, le vrai doit se retirer, ou du moins assister à cette naissance avec un tel effacement que l'artiste en oublie qu'il est là. Toute idée vient vicier l'art, et même, à mon gré, une idée esthétique.

L'idée de prière inspire à l'artiste un état d'âme particulier, favorable à l'oeuvre qu'il va créer. Le vrai excite l'esprit, qui excite l'âme entière où le beau, le vrai et le bien se confondent, et l'âme charge le coeur d'exprimer sous la seule lumière de la beauté ce qu'elle voit sous le triple jour du beau, du vrai et du bien. C'est ainsi, je crois, que le vrai pénètre le beau. Je m'excuse de la comparaison que je vais employer, mais je crois que le beau exprime par ses seules forces le vrai et le bien, comme le Fils exprime sans le secours du Père ni de l'Esprit la divinité. Mais c'est aussi de là que procède le tourment de l'artiste: voyant en lui une trinité, il ne peut la faire voir qu'à travers la personne de la beauté, et encore, cette personne, que sous l'espèce dérisoire de la pâte ou de la pierre. Dans notre cas, l'artiste incroyant éprouvera un tourment moins vif, mais nous ne pouvons pas dire davantage.

L'état d'âme procuré par l'idée de prière sert à l'oeuvre de déclenchement. Et il est certain que s'il est un chrétien vivant, l'artiste peut obtenir un état d'âme plus profond et partant un déclenchement plus sûr. Mais un incroyant peut aussi découvrir cet état d'âme. Il sera probablement moins vécu, moins juste, moins naturel. Et puis après? Ce n'est pas l'état d'âme qui importe mais la beauté de l'oeuvre, et on ne peut dire ici que l'effet soit à la mesure de la cause. Un état d'âme profondément éprouvé, s'il met en branle une pauvre réserve de talent et de beauté, ne produira pas une oeuvre bien forte. En revanche, un état d'âme ne serait-il éprouvé que faiblement, s'il éveille cependant une riche provision de beauté et de talent, il pourra produire une oeuvre puissante. Esthétiquement faible ou puissante, une oeuvre peut inviter à la prière, et l'histoire nous raconte que de grands saints priaient devant des statues inqualifiables. On voit bien, en définitive, que l'invitation à la prière

n'est pas dans l'oeuvre, et que sa réussite, du point de vue de l'oraison, nous échappe. Il semble suffire à l'oeuvre qu'elle ne détourne pas de la prière. Mais si nous tenons tant à ce que l'oeuvre soit belle, c'est que pour Dieu rien n'est trop beau; c'est que la beauté de l'oeuvre peut tout d'abord nous retenir et nous détourner de la prière, il est vrai, mais la prière du fidèle peut surmonter toute beauté, elle sort même plus forte de la lutte qu'elle lui livre, et elle trouve bientôt sa récompense en voyant la beauté, qui est la prière de l'oeuvre, lui proposer un exemple, et ce qui paraissait d'abord adversaire devenir allié.

Pour l'artiste, l'idée de prière préside à la naissance de l'oeuvre; de l'extérieur le vrai préside à la naissance du beau. Pour le fidèle, l'oeuvre d'art préside à la naissance de la prière, et de l'extérieur le beau préside à la naissance du vrai. Mais de même que pour le fidèle la beauté de l'oeuvre n'est pas la cause profonde de la prière et qu'elle vient simplement en cours de route l'appuyer, l'idée de prière pour l'artiste n'est pas la cause profonde de son oeuvre et elle vient simplement saluer son départ. Quand on prie, on oublie l'oeuvre. Quand on oeuvre, on oublie la prière. L'homme ne doit pas penser à l'homme: ni l'artiste au fidèle ni plus tard le fidèle à l'artiste. Mais que l'artiste quand il oeuvre et le fidèle quand il prie se rencontrent dans un égal hommage à celui qui est la Beauté et la Vérité! Cet hommage, un artiste incroyant peut inconsciemment le rendre. Et il faut chercher, où qu'il soit, l'artiste qui peut rendre le plus grand.

J'essaie de montrer comme, en matière d'art sacré, le vrai inspire le beau et, l'oeuvre terminée, comme le beau inspire le vrai. Mais cela se vérifie pareillement en art profane, et il suffit de revenir encore une fois à la réalité. L'artiste, c'est un homme comme tout le monde, dont la vie se joue entre les deux pôles de la douleur et de la joie. Un événement de sa vie déclenche en lui une émotion plus vive que les autres. L'événement de sa vie... mais c'est un moment d'ordre moral et qui appartient au domaine du bien. L'artiste semble avoir, à la faveur de cet événement, l'intuition du vrai, et il s'exprime à la faveur du beau. Inversement, l'oeuvre belle est l'événement du fidèle, à la faveur duquel il voit le vrai pour entrer dans un univers de bonté. Il est certain que le commerce de l'art rend meilleur. Tout cela, la critique contemporaine l'a fort bien vu. Mais son tort est d'avoir dit ce qui était ineffable, de laisser croire que le vrai s'obtient par une opération logique et non par intuition, et de n'avoir pas respecté le mystère par lequel une chose passe du bien par le vrai au beau, et inversement, et qui est le mystère même de l'âme. L'oeuvre d'art profane est un moyen d'échange entre les hommes; l'oeuvre d'art sacré est un moyen d'échange

entre l'homme et Dieu. Mais toutes deux nous conduisent au bien, et leur seule différence vient de ce que l'une nous y conduit sans détour.

L'oeuvre d'art sacré possède une double fonction: celle d'être éloquente et celle d'être belle. L'idéal, ce serait qu'elle soit également éloquente et belle, belle parce qu'elle est éloquente, éloquente parce qu'elle elle est belle. Songeons à la **Véronique** de Rouault, sur laquelle Dieu semble avoir posé la main! est-ce que l'idéal n'est pas ici rencontré? Imaginons deux artistes de génie égal; l'un se propose de faire éloquent et il fait beau par surcroît. L'autre a pour dessein de faire beau et il fait par surcroît éloquent. Comment le savoir? **Il faut attendre le résultat. Il faut courir le risque.** Et c'est pourquoi l'initiateur d'une oeuvre comme celle d'Assy n'a pas craint de faire appel à des artistes même incroyants, dont il était certain qu'ils réussiraient du moins une chose belle. Mais, éloquence ou beauté, s'il fallait sacrifier l'une des deux fonctions, c'est l'éloquence que je sacrifierais car la beauté porte avec elle son éloquence et je ne perdrais rien. Au demeurant, le fidèle découvre un peu dans une oeuvre ce qu'il y met. Je peux prier devant une image qui vous porte à rire.

Aussi grand que soit son destin, l'art sacré n'en est pas moins l'oeuvre d'un homme, et c'est de l'art, et le sacré n'en est que le qualificatif. Ce sera une erreur de placer un trait d'union entre les mots art et sacré, et d'apposer l'art-sacré à l'art comme on fait l'espèce au genre. Le sacré n'est pas de son essence si l'on voit l'oeuvre d'art sacré ailleurs qu'à l'église — et on la voit ailleurs. (Il se présente du reste à ce moment-là quelque chose d'étrange: le caractère d'éloquence de cette oeuvre disparaît, du moins tout d'abord, et nous ne songeons pas à prier devant elle. Je pense à la reproduction de **Véronique**. Ce qui laisse encore penser que l'éloquence d'une oeuvre tient un peu au lieu où elle se trouve).

Efforçons-nous donc de rendre à César ce qui est à César, ce qui est une manière de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Je veux dire: à l'art ce qui est à l'art, et au sacré ce qui est au sacré. Et après cela, si l'on en est curieux, on peut se demander quelles sont les qualités que doit posséder l'art pour être sacré; et pourquoi par exemple, on voit sans surprise dans un temple une toile ou une sculpture représentant une scène de la vie de Jésus. — Mais en passant, pourquoi n'y trouverait-on pas aussi des natures mortes? Et pourquoi, si l'on dit en paroles que tous les actes de la vie sont grâce, et jusqu'à la cuisson des pommes de terre, ne le dirait-on pas aussi en images?

Je suis pour ma part profondément convaincu que l'oeuvre d'art obtient son caractère de sacré non par la couleur, la forme

ou le dessin (une ligne droite n'a rien de plus sacré qu'une ligne courbe, la couleur jaune que la couleur bleue) mais uniquement par son sujet. Représente-t-elle la figure du Christ qu'une oeuvre a droit d'entrer dans une église. On sait assez aujourd'hui que le sujet est sans importance pour l'artiste et qu'il peut faire naître un chef d'oeuvre, s'il est du nombre des élus, d'un paquet d'oignons aussi bien que d'un visage d'enfant. L'art, c'est ce qui vient après. Eh bien! si j'étais artiste, je voudrais au prix de ma vie que le Christ pose devant moi comme le paquet d'oignons ou l'enfant. Je le peindrais très exactement avec le même respect, avec le même amour, et je m'appliquerais de toutes mes forces à ignorer qu'il est le Fils de Dieu tant je craindrais que l'adoration ne vienne faire trembler ma main. Le plus grand hommage que puisse rendre à Dieu l'artiste, c'est de faire ce qu'il a fait: c'est de créer de la beauté, et non plus ici à partir de l'une de ses créatures mais à partir de Lui. Tout ce qui vient s'ajouter à la beauté vient lui nuire. D'ailleurs, qu'est-ce qui pourrait s'ajouter si elle exprime de son seul pouvoir et le vrai et le bien?

Si nous allions au bout de notre plaisir quand nous admirons une oeuvre profane, nous découvririons tout à coup que nous nous sommes engagés sur le chemin de la prière. Et il faut dire que si parfois l'art sacré nous ramène vers le monde plutôt que de nous conduire à Dieu, c'est moins par sa faute que par la nôtre, à nous qui ne sommes pas assez forts pour le diriger vers Dieu et qui avons besoin pour penser à la Vierge que les petits anges de Murillo la supportent. Et il faut dire que si la prière est offrande, l'offrande de l'artiste à la beauté (à la Beauté, quoi qu'il veuille) est plus propice à la prière que tous les catéchismes en images; que justement la décoration d'une église n'est pas un catéchisme et que sa mission n'est pas de détailler la Vérité en paroles mais de la chanter; qu'il est un peu ridicule de voir, comme on voit, toute la décoration d'un temple dans les jupes de l'histoire sainte du couvent en lui babillant: "Je suis ici grand'mère..."; et que si le grand chant d'une église est en fonction de la présence réelle, il y a tout de même, il y a dès lors quelque chose de beau à voir partout des oeuvres d'art, ne témoignant d'aucun effort de persuasion et en apparence indifférentes au culte, penser au culte en silence et y conduire par l'exemple mieux que par la parole, de même qu'il est beau de voir un homme libre et droit servir Dieu au lieu d'un esclave craintif et obséquieux. La décoration d'une église, comme tout art, mieux que tout art, n'a pour mission que d'être belle jusqu'à l'extase. Qu'elle se rassure, nous ne la rejoindrons jamais. Mais à l'église, comme le vrai descend de la chaire, que le beau provient de la

décoration et que le bien vient de nous, il faut, pour que nous réchauffe l'amour de celui qui est tout ensemble la Voie, la Vérité et la Beauté de la Vie, il faut que l'oeuvre d'art brûle de beauté car c'est là sa forme d'amour.

3° Il reste assurément que l'artiste ne doit pas représenter le Christ en bouffon ni même (à mon gré) comme n'importe qui d'entre nous. A cette fin, que lui faut-il donc savoir? Que Dieu s'est fait homme il y a deux mille ans, et que des hommes qui l'aimaient ont recueilli ses paroles. Il n'est pas nécessaire de croire à ces paroles pour les connaître, et il suffit de les connaître pour faire, de l'art, de l'art sacré. Un artiste étranger à toute foi religieuse peut fort bien les connaître. Et j'imagine au fond que les choses se passent très simplement: le ministre du culte fournit à l'artiste quelques indications d'ordre historique ou liturgique; l'artiste crée son oeuvre dans l'oubli de ces données, et enfin, s'il n'en peut juger lui-même, il obtient de son patron l'assurance que "ça va aller".

Du reste, qu'est-ce qu'un artiste chrétien? Et pourquoi tient-on si fort à opposer croyants et incroyants, justes et pécheurs, catholiques de droite et catholiques de gauche? Par quelle insensée commodité du discours? Comme si chacun n'était pas tout cela... Pourquoi former des camps, et n'y craint-on pas des durcissements? Cherchons-nous en vain l'égalité et la fraternité que nous tenons de quelqu'un qui n'a pas craint de devenir notre frère et notre égal? — Mais enfin! qu'est-ce qu'un artiste chrétien? Est-ce celui qui participe à la vie divine? Est-ce celui qui reconnaît en esprit la divinité du Christ, est familier des Ecritures en vivant en toute liberté de religion; de cette espèce enfin qui vomit les "Seigneur, Seigneur" des pieuses dames et qui ne voit pas l'effarant pharisaïsme de leur cri pareil? Et suffit-il de ressembler au second pour avoir la permission de faire oeuvre d'art sacré? Pour ma part, je donnerais cette permission, et beaucoup d'autres, bien plus volontiers à celui qui, ne croyant pas, dit loyalement et humblement qu'il ne croit pas. Et puisque la sincérité ne va jamais sans noblesse, il est probable que ces esprits sincères donneront à leur oeuvre le caractère, le ton de noblesse qui est naturel à l'art sacré. Il y a des esprits décidément profanes, même parmi les chrétiens, et Montaigne en est le type. Ceux-là ne réussiraient une oeuvre d'art sacré que par accident. Il faut néanmoins favoriser cet accident. Mais il y a aussi des esprits naturellement disposés au sacré, au religieux, qui sans appartenir à aucune foi, peuvent comprendre de chaque foi le chemin de l'absolu. Ceux-ci sont dans une condition meilleure que ceux-là. Mais après? Encore une fois, il faut juger sur l'oeuvre.

En dispensant ses talents, Dieu n'a pas dit à celui qui en

recevait dix: "Je te donne dix talents pourvu que tu sois chrétien". Il les a donnés sans condition. Semblablement sans condition, il me semble que le P. Couturier a eu mille fois raison de favoriser l'emploi de ces talents. Tel artiste irait-il ensuite se moquer d'avoir collaboré à la décoration d'une église qu'il faudrait encore avoir recours à son inconsciente richesse.

Qui d'ailleurs nous dit qu'il ira se moquer? Et qu'a-t-il à perdre à pareille collaboration? — "Lui-même, peut-être rien, mais ceux qui le voient agir, beaucoup. Quel exemple, un incroyant décorer le temple du Seigneur! Pour faire oeuvre religieuse et méritoire, point n'est besoin de vivre de la vie de Dieu. Vivez comme vous voulez, il n'importe! Vous travaillez quand même à l'église et votre travail purifie votre conduite. Et le sacré est ravalé au rang du profane."

La situation du décorateur incroyant en face de l'art sacré fait songer à la situation du comédien incroyant à qui on demande de dire un chant du Cantique des cantiques ou de jouer sur la scène ou à l'écran le rôle de Dieu le Père. On raconte qu'un grand comédien contemporain, libre penseur, à qui on demandait justement de tenir un tel rôle, refusa de le remplir sous prétexte que c'était contraire à ses convictions et que ç'aurait été mensonge. Je crois qu'il se trompait, come se tromperait l'acteur chrétien qui refuserait de jouer un possédé du démon. Ce n'est pas l'homme qui est engagé mais l'artiste. Ici pareillement. Et si l'homme mène une telle vie qu'il ne peut sans indécence prendre place dans le sanctuaire, du moins l'artiste en lui est invulnérable et, bon gré mal gré, il est l'envoyé de Dieu.

Les deux ou trois derniers siècles nous contraignent à prier devant des atrocités généreusement inspirées des candélabres en verre taillé, de la peur de Dieu et de l'opéra. Il est hélas! trop possible que cet incroyable fatras ait pris naissance dans le coeur et l'esprit d'artistes chrétiens. L'art liturgique contemporain, plus dur et plus vrai, germe souvent dans des coeurs infidèles. Quand on reçoit une pareille leçon, comment conserver pour la signature "peintre chrétien" quelque reste de fétichisme?

Un chrétien qui est artiste peut faire de l'art profane médiocre, mais il ne le fait pas en qualité de chrétien et encore que la religion chrétienne ait développé en lui des vertus artistiques que ne peut développer la vie naturelle. Un incroyant qui est artiste peut faire du grand art sacré mais il ne le fait pas en qualité d'incroyant et encore que l'incroyance ait fermé en lui des vertus artistiques qu'aurait épanouies le goût des choses invisibles. En matière d'art, profane ou sacré, l'artiste chrétien est dans une condition inestimablement plus favorable. Mais cela, devant l'oeuvre, la charité intellectuelle nous demande de l'ignorer.

Jean-Guy BLAIN.

Matériaux pour servir à une enquête sur le cléricanisme

I

"A nous d'ouvrir les frontières de nos coeurs." (Léopold Braün, prêtre assomptionniste. L'Action Catholique, 25 nov. 1953.)

"Je vous ai déjà dit que mon coeur lui pardonne..."

Selon divers besoins, il est une science

D'étendre les liens de notre conscience

Et de rectifier le mal de l'action

Avec la pureté de notre intention."

(Tartuffe, IV, 1 et 5.)

Qu'il soit bien entendu au départ que je suis anticléricaliste. (Je l'écris sans aucune honte, bien qu'avec la ferme conviction que beaucoup de gens liront: anticléricale.) C'est-à-dire que je crois avec Maritain que "le clergé n'a pas à tenir les leviers de commande de l'action proprement temporelle et politique" (*Humanisme intégral*, p. 287). Je crois avec le Père Arès (*Re-rations*, fév. 1953) que, "si en ce domaine des hommes d'Eglise ont quelque compétence, celle-ci, il faut le dire, n'est pas de droit divin". (Je prends plaisir à souligner.) Je crois avec le Pape Pie XI que "dans le domaine technique (l'Eglise) est dépourvue de moyens appropriés et de compétence". (Cité par Arès, *loc. cit.*) Je crois avec le Cardinal Suhard que "l'Eglise est trop respectueuse de l'humain pour vouloir l'absorber, par quelque théocratie que ce soit, ou le régir en mineur, par un paternalisme inavoué" (*Le prêtre dans la cité*, p. 52).

Je m'oppose irréductiblement au cléricanisme anti-catholique de ces "hommes d'Eglise" qui prétendent "régir en mineur" le peuple québécois, par l'usurpation pernicieuse de "leviers de commande" dans des domaines où ils sont clairement "dépourvus de moyens appropriés et de compétence". Je rougis pour ces

hommes d'Eglise qui voient la trace de l'Antéchrist partout (1) sauf dans leur propre cléricisme, dont le philosophe catholique Joseph Vialatoux disait pourtant que cela constitue un véritable paganisme. (Cité par Cormier, *Cité libre*, no 1.) Je les engagerais à un peu moins d'assurance dans leurs jugements, car nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.

Assurément, le rôle du clergé n'est pas facile, particulièrement dans une société en transition comme la nôtre. Si d'une part le prêtre se contente d'administrer les sacrements et d'instruire les consciences comme un fonctionnaire de Dieu, parfaitement désintéressé des choses temporelles, il risque de tomber dans un angélisme où il chercherait vainement à imiter le bon Pasteur qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent. Mais si d'autre part, il choisit de "s'engager" dans le réel, de s'incarner (suivant le mot à la mode), il risque — et souvent malgré lui — de transférer abusivement, dans l'ordre temporel, l'autorité qu'il détient sur le spirituel: d'où le reproche de cléricisme.

Dilemme douloureux, mais auquel nos cléricistes prétendent échapper en jouant sur une équivoque — qu'ils semblent du reste entretenir à dessein — relative à la notion d'Eglise. Parce que *l'Eglise* doit s'intéresser à tout ce qui est humain, ils affirment que *les clercs* peuvent et souvent doivent être engagés dans toute oeuvre temporelle valable.

Mais cette conclusion ne découle pas des prémisses. Car *l'Eglise* n'est pas *les clercs*, et voilà le hic. Un éminent théologien, le père Yves Congar, va jusqu'à écrire: "Peu d'erreurs ont des conséquences pratiques aussi néfastes que celle qui ne s'exprime guère mais n'en est pas moins vivace, consistant à ne voir l'Eglise exister que là où se trouvent des soutanes." (*La vie Intellectuelle*, mai 1951, p. 15.)

Or c'est cette erreur précisément qu'on trouve à la base du cléricisme québécois. Un homme pour qui j'ai beaucoup de respect la commettait encore dernièrement (*Relations*, fév. 1953, p. 33) en citant ces paroles de Pie XII: "L'Eglise devra... plus que jamais repousser cette conception fausse et étroite de sa spiri-

(1) Leur petitesse contraste avec la grandeur du Pape qui (d'après une nouvelle de l'*Associated Press* du 4 mars) "s'est retiré dans sa chapelle particulière pour demander à Dieu la conversion du premier ministre Joseph Staline dès qu'il a appris que le chef soviétique était gravement malade". Churchill et Eisenhower ont aussi réagi en chrétiens, mais il n'en fallait pas demander tant de ceux qui se sont permis d'interpréter la prière du Pape: "Les cercles du Vatican... ajoutent que le Souverain Pontife a prié pour l'avenir meilleur du peuple opprimé de la Russie... Staline a personnifié l'Antéchrist et sous son impulsion, le communisme... a conduit des millions de gens sur la voie du mal et de la perte. Seul Dieu, dans sa grande miséricorde, peut lui pardonner toutes ces fautes." *Sicut et nos dimittimus*...

tualité et de sa vie intérieure, qui voudrait la confiner aveugle et muette, dans la retraite du sanctuaire. L'Eglise ne peut pas s'enfermer inerte dans le secret de ses temples."

Celui qui cite semble avoir compris par là que le Pape recommandait un plus grand engagement des *clercs* dans le temporel. Tandis que, s'il avait poursuivi sa lecture, il aurait vu qu'*immédiatement après* le passage cité plus haut, Pie XII définissait le mot "Eglise" et ajoutait: "Sous cet aspect, les fidèles et *plus précisément les laïcs* (je souligne) se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Eglise; *par eux* l'Eglise est le principe vital de la société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais d'être l'Eglise, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des évêques en communion avec lui." (Discours du 20 février 1946, *Actes pontificaux* no 5, p. 25, Ecole Sociale Populaire).

Néanmoins je n'aurais peut-être jamais eu la présomption d'aborder à mon tour le problème des rapports entre les clercs et le temporel, si je n'avais été victime d'une odieuse attaque. Mais deux prêtres dernièrement se sont rendus coupables envers moi de libelle diffamatoire. Or si je décidais d'exercer contre eux les recours civils et criminels dont la loi me pourvoit, je passerais du coup pour un anticlérical. C'est en vain que je prétexterais le bien-fondé de mes actions, en vain que je distinguerais entre la conduite malicieuse de ces individus et leurs fonctions de prêtres; tous nos clercs ou peu s'en faut se sentiraient attaqués dans la dignité de leur état, et les dévots en bloc se scandaliseraient de procédures qu'ils qualifieraient d'irrégulières.

J'ai donc désormais un intérêt acquis à combattre le grossier désordre cléricaliste; et puisqu'il semble vain d'espérer qu'aucun clerc ne le fasse pour moi, j'entends bien exercer mon droit. Je regrette seulement que la première fois que je sois appelé à défendre publiquement mon honneur contre des goujats, je me trouve aux prises avec des prêtres à qui je ne pouvais vouloir de mal, puisque je ne les connaissais même pas.

Et tout d'abord ceci: bien que j'en sois moi-même la première victime, je préfère voir un clerc se tromper par excès d'engagement que faillir par manque d'incarnation. J'aime en effet qu'un prêtre soit présent parmi ses frères, qu'il ait l'esprit ouvert sur tous les problèmes de l'homme, qu'il participe aux grandeurs de son époque et qu'il en déplore les petitesesses, qu'il comprenne le monde sans nécessairement être du monde, enfin bref, qu'il sache intégralement aimer les humains et tout l'humain. Autre-

ment, je vois mal comment il pourrait jouer ce rôle que lui assigne le Père Congar, "d'être ce conduit sans brisure qui doit porter la vérité (prédication) et la grâce (sacrements) du Christ de l'Incarnation jusqu'aux extrémités de la terre et jusqu'à la fin du monde" (*loc. cit.*).

Reste à savoir comment je peux concilier ma position anticléricaliste et ma préférence pour l'engagement des clercs; c'est ce que je voudrais maintenant expliquer. Si j'estime qu'un prêtre doit s'engager, c'est parce que je voudrais plus efficace son action sacerdotale et non parce que j'y vois l'unique façon pour l'Eglise de manifester sa présence dans le temporel. Cette présence ne s'affirme-t-elle pas en effet toutes les fois qu'un laïc catholique fait le bien avec la totalité de son être? Le Christ a dit en s'adressant à ses disciples: "Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux." (Matt, 18: 20).

Vue dans cette perspective, la réalisation de la mission totale de l'Eglise présuppose vraisemblablement une division du travail entre clercs et laïcs. Dès lors, l'engagement pour un prêtre peut tout aussi bien signifier une ouverture d'esprit sur les problèmes temporels qu'un envahissement proprement dit de ce domaine. Le prêtre ne doit donc pas obligatoirement se claquer dans sa fonction; mais dès qu'il choisit d'en exercer aussi une autre, il est sur un pied d'égalité avec les laïcs. Car, pour autant que le sacrement de l'Ordre confère une grâce et des pouvoirs spécifiques, ils sont relatifs uniquement à l'état et à la fonction de prêtre.

Il s'ensuit que chaque fois qu'un membre du clergé s'occupe de questions purement temporelles, il doit le faire en sa simple qualité de citoyen. Il doit se dévêtir du prestige et de l'autorité qui lui appartiennent en matières ecclésiastiques. Dans la cité politique, tous les hommes pénètrent en égaux, et on n'y salue pas n'importe qui. Un clerc y fait-il preuve de sagesse qu'il mérite d'être honoré en cela. Mais tout théologien qu'il est, s'il n'énonce que des sottises, il doit souffrir d'être contredit et accepter de passer pour un sot.

A ces conditions, il est possible que nos hommes d'Eglise soient un peu moins prompts à s'immiscer partout avec la prétention de trancher péremptoirement les problèmes civiques, économiques ou sociaux. Quant à ceux qui entreront dans le débat, ils le feront grandeur nature; ils auront même le devoir strict de déclarer qu'ils sont alors dépourvus d'autorité particulière. Autrement, notre peuple, qui s'éveille aux problèmes sociaux, sera peut-être déçu de constater que beaucoup de clercs sont peu doués en ce domaine. Et il serait regrettable qu'un peuple catholique soit scandalisé dans sa foi, faute d'avoir appris qu'un

homme d'Eglise qui commet des erreurs en tant que citoyen peut néanmoins rester un bon prêtre.

X X X

Si ces réflexions sont justes, j'ai le droit de dire que les prêtres qui ont profité de leurs prestige sacerdotal pour attaquer calomnieusement mes opinions politiques et mieux me diffamer dans mon honneur, sont coupables d'abus inqualifiables.

Je veux d'abord parler des attaques d'un R.P. Léopold Braün, prêtre assumptionniste, contre mon reportage sur l'U.R.S.S. paru dans *le Devoir*, du 14 au 21 juin 1952. Dans un interminable article qui remplit la moitié de la revue *Nos Cours* (15 nov. 1952) et qui fut ensuite reproduit par tranches (17 au 25 nov.) dans *l'Action Catholique* (quotidien publié à Québec), le Père Braün m'a pris pour sa tête de Turc: avec moins d'égards encore pour la vérité que pour la charité, il a pris prétexte de mon reportage pour déverser sur moi toutes les ignominies que sa haine malade destinait en réalité aux hommes du Kremlin.

Et parce qu'il s'était donné pour mission de m'outrager auprès de lecteurs qui, en grande majorité, n'avaient pas lu mon reportage, je me suis trouvé dans la fastidieuse obligation de relever ses erreurs, ses sophismes, ses paralogismes et ses inepties: j'en fis un article où j'énumérai une quarantaine de ces bourdes.

Croira-t-on que les responsables de *Nos Cours* et de *l'Action Catholique* (quotidien publié à Québec) se soient empressés de me rendre justice? Ce serait mal connaître la devise de l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, prêtre de Saint-Sulpice, et de Louis-Philippe Roy, grand pourfendeur du communisme: *Amica veritas sed magis amicus anti-communismus*. Ce n'est qu'après un mois et demi de mes démarches répétées, qu'ils ont consenti à publier ma défense, écourtée et édulcorée: ils s'y sont vus contraints après que celle-ci eût été publiée dans un autre journal catholique, dont le rédacteur en chef est honnête homme. Et encore, ils ont attendu que le P. Braün eût préparé sa réponse afin de la faire paraître côte à côte avec ma défense: celle-ci fut du reste tronquée par M. Roy qui ne s'est pas fait scrupule d'omettre un passage où je démontrerais que mon attaquant faisait mentir ses propres textes.

Je ne me propose pas de répliquer à la réponse venimeuse et malhonnête du Père Braün. Je m'étais défendu en prouvant qu'il n'avait pas la compétence pour juger de la théorie et des faits, qu'il passait à côté de mes textes pour mieux me faire un procès d'intention, et qu'il se contredisait lui-même. Or, le Père Braün n'a pas répondu à ma défense, mais a simplement repris ses vitupérations initiales, avec quelques mensonges, quelques insultes en plus.

Cela, il n'est pas un lecteur intelligent qui ne l'ait vu. Mais MM. J.-B. Desrosiers et L.-P. Roy ne l'ont pas vu; ou du moins ils ont feint de ne pas le voir, ce qui est bien pis, car ils manquaient ainsi à la plus élémentaire probité dans la direction des débats. Après avoir publié une attaque sur vingt-huit colonnes de *Nos Cours* (soit à peu près quatorze colonnes de l'*Action Catholique*), ils m'ont concédé — après six semaines de démarches — quatre colonnes pour me défendre, mais en les flanquant de seize colonnes de nouvelles attaques. Bien mieux, ils se sont tous deux jugés aptes à me donner le coup de pied de l'âne, l'un en me fustigeant sur six colonnes de son style de tapette (*Nos Cours*, 10 janvier), et le roi des matamores en racontant quelque invention insipide en page de rédaction (*L'Action Catholique*, 13 janvier). Visiblement, ces olibrius ont décidé que Pie XII ne s'adressait pas à eux quand il a déclaré au congrès des journalistes catholiques: "Quiconque veut se mettre loyalement au service de l'opinion publique... doit s'interdire absolument tout mensonge ou toute excitation." (17 février 1950.)

Dans ces circonstances, on comprendra que je n'ai guère d'intérêt à poursuivre la polémique. Je m'aperçois que le procédé de mes contradicteurs, qui consiste à discuter à coup d'injures, est contagieux, et je crois bien que j'en aurais honte avant eux.

Du reste, il n'est guère plus de lecteurs que ce débat puisse intéresser; si je suis revenu sur cette affaire, c'était surtout pour combattre certains aspects de notre cléricalisme.

Que MM. Braün, Desrosiers et Roy aient choisi de se mettre au service d'une idéologie politique, c'était bien leur droit. Mais qu'ils aient choisi les armes de la calomnie pour livrer contre moi une bataille à sens unique, abrités derrière le bouclier de Pie XI, sous l'*imprimatur* du Cardinal Léger, avec le *nihil obstat* des Sulpiciens, en même temps que dans le journal officiel de l'archevêque de Québec, c'est ce que je ne saurais admettre.

Car, en apparence, voilà bien tout l'arsenal de l'Eglise hiérarchique mobilisé contre moi. Et tout cela, parce que j'aurais vu de beaux parcs à Moscou, et que je l'aurais dit? Pourtant, je suis allé à Moscou comme j'étais allé à Bagdad et à Bangkok, pour me renseigner et sans enfreindre la loi ni divine ni humaine. Je croyais même adhérer au précepte évangélique: "Aimez-vous les uns les autres", quand je m'en fus visiter les hommes afin de les mieux connaître.

A quoi riment alors ces attaques concertées, soi-disant livrées sous la bannière de l'Eglise catholique?

Prétendra-t-on qu'en assistant à la Conférence économique de Moscou, je portais atteinte à "certaines vérités d'ordre natu-

rel qu'on ne peut nier sans ébranler toute la Révélation elle-même", et que, en conséquence, il appartenait au magistère de l'Eglise de juger de la présence d'un économiste catholique à une Conférence économique? Pour soutenir cette prétention, il faudrait commencer par prouver que je me suis écarté de quelque façon des "prémises rationnelles de la vérité divinement révélée" (Pie XII, cité dans *Relations*, fév. 1953, p. 34). Et puis, surtout, il faudrait m'expliquer pourquoi mes prétendus censeurs ecclésiastiques ont profité, pour m'attaquer, de l'absence de notre archevêque qui seul ici aurait eu le droit de me parler au nom de l'Eglise. Car on sait bien que les prêtres Desrosiers et Braün ne font formellement pas partie de l'Eglise enseignante.

Décidément, ce n'est pas l'Eglise qui a parlé par la bouche de ces hommes hargneux et vindicatifs. Et je persiste à croire que ma décision d'aller à la Conférence économique et la publication du reportage qui en est issue appartiennent rigoureusement au domaine temporel et n'engagent que des valeurs proprement politiques. C'est pourquoi je m'indigne de ce que, à force d'équivoques et de fausses représentations, on cherche à faire croire que l'Eglise elle-même est engagée dans ce débat.

M'est avis que de tristes sires s'arrangent encore une fois pour que l'Eglise du Christ tire les marrons du feu, à la plus grande gloire de pouvoirs séculiers. L'histoire nous a offert ce déplorable spectacle bien des fois déjà; les alliances de l'Eglise avec les forces politiques, souvent même anti-catholiques, au nom d'une lutte contre un ennemi commun, nous ont préparé bien des déshonneurs. Faudra-t-il que l'Eglise apprenne toujours à sa grande honte que, dans les combines politiques, elle n'a pas les ressources des fils des ténèbres? Pourra-t-on toujours jeter à la face des catholiques de nouvelles persécutions contre les Albigeois, de nouvelles Inquisitions, de nouveaux bûchers pour les Savonarole, de nouveaux massacres de la Saint-Barthélemy, de nouvelles révocations de l'Edit de Nantes? Toutes ces atrocités, ces dégradations, furent perpétrées, il ne faut pas l'oublier, au nom du Christ et de l'Eglise universelle. Et les catholiques apprenaient, toujours trop tard, que leur bras séculier n'agissait jamais que pour son propre compte, pour le maintien de l'ordre établi, c'est-à-dire le sien.

De la sorte (et pendant que le Pape prie pour Staline et intercède pour les Rosenberg), des gardiens de la lumière au Québec accumulent dénonciations et diffamations, au nom du catholicisme (le leur, évidemment), mais au plus grand profit de l'Union nationale, du capitalisme international et de tous les intérêts qui s'inscrivent en marge de l'histoire. Ils veulent faire du Québec le dernier bastion du cléricisme et de la réaction

politique, une terre de refuge où puissent échouer toutes les épaves idéologiques que charrie l'histoire.

Mentalité de coloniaux, esprits serviles! Ah! vraiment, vous n'êtes pas fiers, vous tous, directeurs de feuilles bondieusardes en ville et en province.

Si vous n'étiez pas d'accord avec ce que j'avais publié au mois de juin, ne pouviez-vous pas engager la discussion de votre propre chef? Vous fallait-il vraiment attendre cinq mois pour me servir ce paquet d'injures que le premier crétin venu aurait pu rédiger en cinq jours? Pourquoi avez-vous attendu l'absence de notre archevêque et le voyage du directeur du *Devoir*, pour mettre en branle votre *combinaison* de fascistards? Pourquoi? parce que vous n'êtes que valetaille, prête à gober le premier combinard étranger qui consent à penser à votre place.

Prenez garde pourtant que la haine et la persécution n'entrent au Canada par les portes de l'Eglise. Que d'autres en portent l'opprobre s'ils l'osent. Quant à nous, catholiques d'origine française, nous n'avons pas encore fini d'avoir honte des incroyables bassesses commises au nom des catholiques pendant l'affaire Dreyfus. Et nous n'avons pas oublié que les ignominies qui déshonorèrent alors l'Eglise (envers et contre Léon XIII) furent pour une bonne part l'oeuvre des Assomptionnistes, précisément cet ordre qui maintenant a lâché sur le Québec le Père Braün.

Les énergumènes et les rongeurs de balustres ne travaillent qu'à dégrader notre foi et notre peu de conscience politique, c'est-à-dire à préparer l'avènement du totalitarisme athée. C'est pourquoi nous devons rappeler à tous les vociférateurs de l'heure présente que le premier devoir d'un catholique (fût-il même prêtre) en face d'un adversaire (fût-il même communiste) est de le traiter avec charité et justice, et dans les cadres de la légalité.

Adlai Stevenson, quand il était candidat à la présidence des Etats-Unis, avait déclaré: "*To strike freedom of the mind with the ugly fist of patriotism is an old ugly subtlety.*" Il faisait allusion aux tactiques anticomunistes auxquelles le sénateur McCarthy a donné son nom, et qui consistent à salir et à calomnier — par patriotisme! — un homme avec qui l'on n'est pas d'accord.

Jusqu'à présent, il était à l'honneur du Canada que cette variété de la chasse aux sorcières ne s'y pratiquait guère. Mais il faudra désormais regretter que *Nos Cours*, sous l'imprimatur du Cardinal Léger, et que l'*Action Catholique*, journal de Monseigneur Roy, aient pris l'initiative d'importer d'outre-frontière un épigone du sénateur McCarthy pour faire "l'examen critique" de mes articles. J'ignore encore si les diffamations à mon endroit de ce Révérend Père Léopold Braün, Augustin de l'Assomption,

ancien curé à Moscou, et prêtre devant Dieu pour l'éternité, sont issues de la malhonnêteté ou de la seule bêtise. Mais quant à MM. L.-P. Roy et J.-B. Desrosiers, je suis prêt à concéder qu'ils ne sont que de pauvres êtres, tourmentés par le besoin de faire quelque chose avec éclat; le plus clair de leur mérite est d'être de parfaits ignorants.

Je sais bien que le Cardinal et que l'Archevêque ne sont pour rien dans ce concert d'aboyeurs mal élevés. Mais puisque quelques-uns de leurs prêtres et de leurs bedeaux se donneront toujours pour mission de s'occuper des problèmes politiques, ne vaudrait-il pas mieux que l'autorité hiérarchique ne serve plus de couvert à ce genre d'engagement?

S'il était bien clairement compris par tout le monde que, pour régler les problèmes purement temporels, une soutane n'est d'aucun secours particulier, qu'une tonsure n'est pas un signe d'immunité devant la loi et devant l'opinion publique, et qu'un doctorat en théologie n'est pas un certificat de compétence universelle et infaillible; s'il était entendu qu'un prêtre qui choisit de servir des forces profanes n'a pas plus de science ou d'autorité que n'importe quel citoyen, alors clercs et laïcs pourraient collaborer plus sereinement à l'édification d'une Eglise et d'une cité vraiment chrétiennes.

Quand plus de clercs pourront dire avec saint Paul: "Nous prenons garde nous-même de ne donner à personne aucun sujet de scandale, afin que notre ministère ne soit pas méprisé" (2 Cor. 6.3), je connais un laïc qui trouvera peut-être moins urgent d'accumuler des matériaux pour servir à une enquête sur le cléralisme.

Car enfin, qui a attaqué qui, dans cette affaire?

Pierre Elliott TRUDEAU.

En réponse aux demandes qui nous sont adressées à ce sujet, nous devons, à regret, informer nos lecteurs que les cinq premières livraisons de CITE LIBRE sont complètement épuisées.

Il reste toutefois un nombre limité de copies du numéro 6 consacré à "l'élection du 16 juillet". On peut s'en procurer au prix ordinaire en s'adressant à:

**CITE LIBRE
C.P. 10, Station Delorimier,
Montréal (34), Qué., Canada.**

II

A l'automne de 1952, je faisais paraître dans *le Devoir* une série de trois articles sur l'enseignement secondaire et le cours classique. J'écrivis aussi franchement que possible ce que je pensais de notre système actuel d'éducation. Entre autres choses, je déplorais la scission qui ne cesse de s'élargir entre l'esprit et la lettre du cours classique, entre la pensée et la grammaire, entre les oeuvres et les manuels. Car il me semble que l'on a fait de la grammaire, qui n'est qu'un instrument, une sorte de science indépendante et une fin en soi. De même, on a fait du manuel l'élément important du cours universitaire, l'élément qui remplace volontiers le texte et l'oeuvre elle-même. Et je me demandais si ce divorce entre la pensée et la grammaire, entre les oeuvres et les manuels, n'était pas symptomatique de la division que nous ne cessons d'entretenir entre le corps et l'esprit. Je me demandais si cette désincarnation n'était pas révélatrice d'un schisme plus profond, d'une rupture plus secrète entre le charnel et le spirituel. Il est évident en effet que le charnel nous inspire une terreur intime et que, du même coup, nous sommes hantés et obsédés par le charnel. La chair, dont nous sommes pourtant pétris, est pour nous synonyme de péché. Nous la craignons sans cesse, nous la fuyons désespérément. C'est pourquoi j'écrivais: "Cette crainte de la chair (qui est obsession en même temps que négation) je ne pense pas exagérer en la repérant jusque dans l'enseignement du cours classique. Je ne me souviens pas en effet d'avoir jamais eu un contact chaleureux et prolongé avec l'oeuvre d'un auteur. Toujours intervenait, entre l'oeuvre elle-même (qui est la chair de la pensée et de la vie) et la disponibilité vierge de l'élève, un manuel de grammaire, de stylistique, d'histoire littéraire ou philosophique. La vie n'était pas admise au sein de nos études. Le coeur n'avait pas la permission de battre. Nous étions des absents, face à face avec des absents."

Quelques semaines plus tard, le Révérend Père Marcel de Grandpré fit paraître dans *le Devoir* une série de trois articles en réponse aux miens. Après avoir suggéré que je faisais erreur et que les maîtres que j'avais eus étaient peut-être meilleurs que le souvenir que j'en avais gardé, le Père de Grandpré ajoute: "Les idées exactes qu'il a formulées au sujet des disciplines fondamentales des humanités classiques me paraissent avoir bien des chances d'être tirées, sûrement de façon inconsciente, et par réflexion personnelle sur ses souvenirs de collègue, sur ce qu'il a vu faire."

Je ne sais pas si le Père de Grandpré était sincère au moment où il écrivait ces lignes. J'ai plutôt le sentiment qu'il cher-

chait un moyen de ne pas me prendre au sérieux et surtout de défendre à tout prix les éducateurs qu'il avait cru que j'avais attaqués.

Or là n'était pas mon propos. Je n'en ai jamais voulu à mes maîtres, pour le dévouement desquels j'ai un profond respect. C'est au système lui-même que je m'en prenais plutôt, à l'esprit même de notre enseignement secondaire, et à notre façon d'agir et de penser.

Mais parce que l'éducation, dans la province de Québec, est aux mains du clergé, le Père de Grandpré a cru qu'en critiquant notre système d'éducation, j'attaquais le clergé. Il a donc déclaré que si mes critiques étaient parfois exactes, je le devais d'abord aux éducateurs qui m'avaient formé. Ce à quoi je n'ai nulle objection, mais ce que je n'admets pas, c'est que le Père de Grandpré consacre toutes ses énergies à défendre les éducateurs plutôt qu'à réformer l'éducation. Mais précisément parce que l'éducation fait partie du fief clérical, le laïc n'a pas la permission d'en parler. Il est tout de suite considéré comme un révolté, dont les revendications prennent immédiatement un petit caractère de scandale. "Au pays de Québec, conclut le Père de Grandpré, quand on a des aspirations intellectuelles, ce qui est bien, mais qu'on trouve qu'on est à peu près seul à en avoir, ce qui est singulièrement inexact, on en met la faute sur l'enseignement fait par le clergé. Quand on sent qu'il y a des progrès qui s'imposent, que certaines situations semblent conduire à des impasses, sans étudier plus que cela les causes qui ont mené là, ni les facteurs en jeu, ni les moyens pratiques à prendre, on publie son petit article: messieurs, si cela va mal, c'est bien simple, c'est parce que les curés ont le monopole des collèges classiques! Selon son tempérament, on conclut en laissant entendre plus ou moins nettement qu'il faudrait supprimer le cours classique, ou en faire disparaître les curés. Ou les deux à la fois, si on est généreux... Et l'on peut jouir en paix de son petit effet de scandale."

Voilà à quoi se bute le laïc qui veut dire son mot sur un sujet qui touche de loin ou de près le clergé québécois. On a vite jugé ses intentions — je dirais qu'on n'a jugé que cela — et l'on sait maintenant de quel côté le ranger.

Mais allez-y plus sereinement, nous dit-on. Soyez moins agressifs, moins amers. C'est votre ton qui nous gêne, votre air de supériorité et de pseudo-réformateurs. Dites ce que vous voulez dire, mais avec plus d'humilité et de soumission. Nous vous écouterons avec plus de bienveillance.

Or, justement, ce ton de sérénité qu'on voudrait que nous eussions, est absolument inutile, j'allais dire inconcevable, dans les circonstances. Car dès que la parole se fait tranquille, elle équivaut exactement à du silence.

Je m'excuse de m'expliquer encore une fois à l'aide d'un autre exemple qui me concerne, mais la chose n'est peut-être pas inutile.

Il y a quelques années, je faisais paraître dans *l'Action Nationale* un article sur l'enseignement secondaire où j'exprimais, à peu de choses près, les mêmes pensées que j'ai formulées l'automne dernier dans *le Devoir*. Or, à ce moment, mes critiques étaient précisément rédigées sur un ton tranquille et cordial. Aucune animosité, aucune agressivité, aucune violence. Le résultat: nul. Je veux dire que personne ne s'en émut, puisque personne ne se sentit attaqué. Le système d'éducation n'était pas vraiment visé, les éducateurs n'étaient donc pas inquiétés, et tout pouvait continuer comme auparavant. Le mécanisme était intact.

Il devenait donc évident qu'il fallait parler un peu plus haut pour se faire entendre. Et c'est pourquoi, je pense, une revue comme *CITE LIBRE* fut fondée.

Il est bien possible, comme l'affirme le Révérend Père d'Anjou, que certains d'entre nous soient en proie à de lointains complexes et présentent les symptômes d'un cas psychologique; il est bien possible d'autre part que cette accusation du Père d'Anjou soit l'effet d'une résistance secrète qui relève, elle aussi, du cas psychologique. Mais il est encore bien plus certain que nous sommes pour l'instant à l'intérieur d'un pays déterminé, que nous vivons dans les cadres d'une société déterminée et que, malgré toutes nos défaillances et nos faiblesses, nous avons tous à travailler à son amélioration et à son perfectionnement. Que nous soyons les uns et les autres fragiles et imparfaits, cela est entendu, cela est même normal. Mais ce qui ne serait pas normal, c'est que nous prenions prétexte de cela pour abandonner la réalité et nous réfugier dans un confortable idéalisme.

Mais vous êtes des orgueilleux, nous reproche-t-on. Des prétentieux, des insoumis, des révoltés, des pseudo-réformateurs! Et l'Eglise n'a pas besoin de réformateurs, mais de saints.

Nous savons bien que nous ne sommes pas des saints, et que c'est dommage, et que c'est, comme le disait Léon Bloy, la seule tristesse au monde. Nous savons que l'humilité est difficile et que l'orgueil ne cesse de nous traquer. Mais, encore une fois, toutes ces défaillances justifieraient-elles que nous nous taisions? Et notre tâche n'est-elle pas de parler et d'agir malgré et à cause même de ces défaillances?

Je dirais même que c'est aussi notre devoir de ne pas nous laisser intimider par toutes sortes de jugements approximatifs et de dénonciations plus ou moins improvisées.

Car le laïc a un rôle à jouer dans la vie de l'Eglise. Et c'est parce que le laïc a été exclu, jusqu'à présent, de cette tâche, qu'il a peine maintenant à se reconnaître dans le visage de l'E-

glise canadienne. Cette Eglise n'est pas véritablement la sienne, il n'y a pas véritablement sa place, il n'y est pas ce qu'on appelle chez lui. Pour tout dire, il y est mal à l'aise.

Or, du dépaysement au désintéressement, il n'y a qu'un pas. Et ce pas, il faut bien l'avouer, plusieurs l'ont déjà franchi. Plusieurs, il faut bien le dire, se sont désintéressés de cette famille où les enfants n'ont pas le droit de parler, où les enfants sont instamment priés de rester dans le coin, en silence et sans bouger. Et c'est pour éviter que ce désintéressement se généralise que nous avons résolu de parler, même au risque de nous faire toiser sévèrement par les grandes personnes de la maison, confortablement installées dans les fauteuils. Car si le laïc parvient à parler, s'il en arrive à pouvoir graver quelques-uns de ses traits sur le visage de l'Eglise, celle-ci lui appartiendra comme lui-même lui appartient. Et c'est dans la mesure de cette pénétration du laïc dans l'Eglise que le laïc se sauvera et contribuera du même coup à la mission de l'Eglise.

Si le laïc en effet continue de visiter son église au lieu de l'habiter, s'il continue de la désertier comme il le fait de plus en plus, ce n'est pas seulement le laïc qui en souffrira, mais l'Eglise tout entière. Les laïcs sont essentiels à la vie et à la santé de l'Eglise. Ils en sont des membres vivants, ils en font partie intégrante. Et comment l'Eglise pourrait-elle être florissante si ses fidèles ne lui prêtent pas leur chaleur et leur sang? L'Eglise a besoin de l'âme de ses fidèles pour se régénérer elle-même et les régénérer du même coup.

Je pense bien que l'exemple le plus frappant, c'est encore le rajeunissement du catholicisme français qui s'est opéré il y a un demi-siècle grâce sans doute à de multiples facteurs — dont le moindre n'est assurément pas toute cette pléiade d'écrivains laïcs qui ont voulu apporter leur contribution originale au progrès spirituel de l'humanité.

Il est vrai que ces écrivains avaient décidé d'être chez eux à l'intérieur de l'Eglise et qu'ils ne se gênaient pas pour parler. Non pas, je pense, qu'ils eussent pour l'autorité ce qu'on appelle du mépris, ni qu'ils eussent de l'obéissance une conception sans scrupule. Mais ils ne croyaient pas que l'obéissance fût la seule vertu du catholique, ni que le respect de l'autorité fût suffisant pour violenter le coeur des hommes et leur rendre sensibles les mystères de l'amour éternel.

Mais il est vrai aussi que ces écrivains catholiques ont été souvent désavoués, non pas par l'Eglise qui ne les a jamais condamnés, mais par certains esprits que gênait une telle liberté. Encore dernièrement, Monsieur Léopold Richer leur faisait l'honneur, dans *Notre Temps*, de sa dénonciation.

C'est dire que Monsieur Richer est du bon côté. Je ne dis pas qu'il est du côté de l'Eglise, car l'Eglise n'a pas encore signifié qu'elle se rangeait du côté de Monsieur Richer contre Péguy et Bernanos. Je dis qu'il est du bon côté, c'est à dire du côté sûr, du côté tranquille, du côté calme. Comme disait Bernanos, il fait partie de l'Arrière. Il ne prend pas de risque, mais il attend ceux qui prennent des risques, et il verse sur eux toute sa colère, sa colère de censeur, de délateur, de surveillant, la colère des gens qui sont du bon côté, du côté sûr, du côté tranquille, la colère de ceux qui font partie de l'Arrière.

Bien sûr, il en faut quelques-uns à l'Arrière pour veiller sur ceux qui sont à l'Avant et qui oublient parfois de se surveiller. Mais le drame, c'est que l'Arrière est beaucoup plus nombreux que l'Avant. C'est que l'Arrière est tellement nombreux qu'il ne voit pas du tout pourquoi il y aurait un Avant. C'est que l'Arrière a décidé qu'il n'y aurait pas d'Avant, ou plutôt que ce serait lui l'Avant. L'Avant et l'Arrière à la fois. Si bien que s'il y en a qui veulent se risquer vraiment à l'Avant, ils sont immédiatement reniés, supprimés.

J'aurais bien tort d'insinuer ici que toute l'Eglise canadienne, que tout le clergé canadien fait partie de l'Arrière. Ce serait là vraiment ignorer la jeunesse et la vitalité de bon nombre de clercs pour qui l'Evangile est d'abord une aventure plutôt qu'un appareil juridique où tout devient occasion de légiférer et de régler, de permettre et de défendre. J'aurais donc bien tort d'insinuer que tout le clergé canadien fait partie de l'Arrière, que *seul* le clergé canadien fait partie de l'Arrière, parce que bon nombre de laïcs en font partie aussi et que, à vrai dire, c'est un peu leur faute si le catholicisme québécois ressemble si peu à la figure hardie du Christ des Evangiles.

Les laïcs, dis-je, sont responsables de la pauvreté de notre catholicisme, de son assèchement, de sa dévitalisation. Ils sont même autant responsables, sinon plus, que le clergé lui-même, parce que les laïcs aussi sont l'Eglise, parce que les laïcs aussi font l'Eglise. Et si l'Eglise vaut ce que vaut son clergé, elle vaut aussi et surtout ce que valent ses fidèles.

C'est donc, jusqu'à un certain point, aux laïcs à aller de l'avant. Car si le clergé doit donner l'exemple, il ne donnera que l'exemple qu'on attend de lui, que l'exemple qu'on exige de lui. C'est donc au laïc à approfondir ses exigences intérieures. C'est à lui de prendre le risque de s'interroger. D'autant plus que le laïc, quand il parle, n'engage pas l'Eglise. Ce n'est pas au nom de l'Eglise qu'il se prononce, mais en son propre nom; il parle en tant que catholique, c'est entendu; ce qui est déjà une responsabilité. Mais cette responsabilité n'est plus celle du pasteur.

C'est une responsabilité de militant, et dont les orientations peuvent être multiples et variées.

"Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père", dit-on dans l'Évangile. Mais plutôt que de s'inspirer de cette générosité pour laisser à chacun la liberté d'exprimer son zèle selon son cœur et ses dispositions, on préfère s'appropriier le Christ pour le ranger de son côté et pour anathématiser ceux qui ne sont pas de son côté à soi. C'est là, n'en doutons pas, un des aspects les plus exécrables du pharasaïsme, car dès lors il ne s'agit plus d'aimer mais de juger, et non plus de donner mais de dénombrer, de calculer, d'interdire et de condamner.

Insensés, nous répondra-t-on: la religion a besoin de cadres, de discipline, de contraintes et de rigueur. Autrement, elle dégènerait, elle ne saurait survivre.

Cela, nous le savons. Ou du moins, nous devrions commencer à le savoir. Mais si nous avons besoin de contraintes et de discipline, nous avons surtout besoin d'eau vive. Nous avons surtout besoin que le Cœur de Jésus avec lequel on a fait des calendriers un peu trop rentables (et en cela on a eu raison d'y planter de solides épines) nous avons besoin que le Cœur de Jésus arrête de nous sermonner et enfin se mette à battre.

On répliquera que nous sommes bien naïfs de ne pas comprendre que l'Église, d'institution divine, est de constitution humaine, et que les faiblesses des hommes qui la composent ne sauraient jamais affaiblir les vérités qui lui ont été confiées. Et que ceux qui se laissent arrêter par ces faiblesses se refusent eux-mêmes les vérités qui les affranchiraient. Et que ceux qui se scandalisent des imperfections de l'Église s'en ferment eux-mêmes les portes rédemptrices.

Or nous ne sommes pas scandalisés. Nous ne sommes pas rendus, grâce à Dieu, à ce point de détachement.

Du moins, quelques-uns d'entre nous ont montré, il me semble, à quel point la chose leur tenait à cœur. Ils l'ont peut-être même un peu trop montré. Quoi qu'il en soit, nous demandons nous aussi le privilège d'être des hommes, et que nos faiblesses, quelles qu'elles soient, ne soient pas retournées contre nous et ne servent pas à discréditer les vérités dont nous voulons nous approcher. Nous demandons enfin qu'on ne se scandalise pas de la liberté de nos paroles ni du bruit de notre franchise qui ne sont peut-être pas incompatibles avec la fécondité de Dieu et de son Église et qui pourraient à la longue ne pas être tout à fait préjudiciables à l'affranchissement de la vérité et au rajeunissement de nos âmes.

Roger ROLLAND.

Faites vos jeux

MONSIEUR PAT WALSH, LES COMMUNISTES ET ET "CITE LIBRE"

Dans "la Patrie", journal du dimanche, du 22 mars 1953, monsieur Pat Walsh, sous le couvert d'une interview, révélait l'existence d'une collaboration entre le parti communiste et le groupe dit "Cité libre". En temps normal, nous n'aurions pas cherché à relever de tels propos parce que l'erreur et l'ignorance étant le propre de tous, nous n'aurions certes pas contesté à monsieur Pat Walsh le droit de se parer de ces deux vertus. Mais parce que les conditions de la pensée contemporaine sont abusives et, plus particulièrement, parce que l'hystérie collective à l'égard des communistes fait que ces derniers sont mis au ban de l'opinion publique, nous devons à nouveau confesser nos origines et nos buts.

C'est à regret que nous avons d'abord constaté que "la Patrie" avait ouvert ses colonnes à toutes les sornettes de monsieur Walsh. Nous croyions que notre plus grand journal du dimanche aurait eu au moins l'intelligence de distinguer un canard d'une primeur. Même en l'absence de cette distinction, le journal n'aurait-il pas eu l'obligation de sonder le terrain avant de s'y aventurer puisqu'il s'agissait d'un domaine où la seule accusation équivalait à une condamnation auprès du grand public. La négation du droit et le déni de justice que constitue le mode actuel de dénonciation-culpabilité nous paraissent d'autant plus dangereux que le traitement accordé aux citoyens exige qu'ils se fassent délateurs à leur tour, seule condition d'exonération, cette délation, dussent-ils la créer de toute pièce.

Nous ne ferons pas le jeu du fanatisme. Nous n'avons personne à accuser pour nous défendre. Nous nous présentons de nouveau tels que nous sommes.

Ceux qui nous ont lus et compris savent pertinemment que tous les membres de l'équipe dite "Cité libre" militent dans des milieux foncièrement chrétiens et anti-communistes.

Ceux qui nous ont lus et suivis se rappellent un premier manifeste et une clarification subséquente de ce manifeste dans lesquels nous avons annoncé nos buts exclusivement déistes et chrétiens.

Ceux qui nous ont lus et saisis se sont rendu compte qu'ouvertement l'équipe dite "Cité libre" s'est engagée à servir la vérité théologique sous l'égide du magistère de l'Eglise.

Nous savons bien que les lecteurs sérieux ont vite fait de sourire à la lecture du texte de monsieur Walsh, mais nous savons aussi que "la Patrie" du dimanche s'adresse à nombre de gens qui, quoique sérieux, n'ont pas le loisir de vérifier l'authenticité ou la fausseté des nouvelles et nous avons droit également au respect des lecteurs.

A ces lecteurs qui n'ont pas eu l'occasion de lire notre numéro spécial sur les élections provinciales du seize juillet 1952 (numéro qui a provoqué l'accusation-découverte de monsieur Walsh) nous voudrions tout simplement signaler la façon dont nous avons procédé dans la préparation de ce numéro.

Nous voulions l'opinion de tous les partis politiques aux prises dans ces élections. Pour que notre enquête soit complète, pour ne manquer ni à l'équité, ni à la probité, ni à la justice élémentaires, nous avons demandé aux représentants de tous les partis de nous faire parvenir un texte donnant leur interprétation respective des élections de juillet. Ce n'est pas nous qui avons choisi les partis: c'est la Province, c'est le public qui leur a permis à chacun de se former.

Nous trouvons étrange qu'aucun lecteur intelligent n'ait songé à nous accuser de collaboration libérale, nationaliste (Union nationale), créditiste ou unioniste (Union des électeurs). Il s'est, au contraire, trouvé un monsieur Pat Walsh pour définir du mot de collaboration communiste l'opinion que nous a donnée le représentant du cinquième parti politique provincial, le parti ouvrier-progressiste.

Chez nous, comme pour tout quotidien ou périodique, le mot collaboration répond à une idée de continuité, de régularité dans la présentation d'articles. Un article d'occasion, fourni par un auteur étranger à l'équipe, sur un sujet spécial et qui relève de sa compétence, ne constituera jamais un article de collaboration auprès de tout lecteur évolué.

Cela dit, monsieur Pat Walsh, nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous dire ce que nous pensons de vous et de vos semblables.

Sans vous vouloir de mal, nous aurions souhaité, pour la sécurité du pays, que votre nom et votre oeuvre fussent plus secrets.

Quand on a réellement le désir de servir son pays, on ne commence pas par le trahir pendant vingt ans, ainsi que vous nous l'avouez béatement.

Quand on a réellement le désir de servir son pays, après l'avoir trahi pendant vingt ans, on ne cède pas à la réclame honteuse que vous servez si volontiers depuis quelques mois.

Quand on a réellement le désir de servir son pays, après l'avoir trahi pendant vingt ans, pour lui révéler les secrets d'importance, on procède avec discrétion et discernement et non pas avec résonance comme vous le faites si impunément.

Quand on a réellement le désir de servir son pays, après l'avoir trahi pendant vingt ans, on ne devient pas délateur public mais indicateur silencieux.

Quand on a réellement le désir de servir son pays, après l'avoir trahi pendant vingt ans, on ne publie pas au grand jour des inepties mensongères, car on risque d'enlever tout poids à ses révélations antérieures.

Quand on a réellement le désir de servir son pays, après l'avoir trahi pendant vingt ans, on ne parle que des choses que l'on connaît parce que, autrement, on fait le jeu de l'adversaire et l'on retombe dans la trahison.

Quand on a réellement le désir de servir son pays, après l'avoir trahi pendant vingt ans, on ne devient pas délateur avec un air de victoire mais on aide, sous le couvert de la gêne et même de la honte, on aide en silence à dépister les vrais ennemis.

On dit pour amuser les badauds que le génie côtoie le crétinisme. A vous écouter, vous voudriez nous faire croire que l'héroïsme côtoie la trahison.

Les vrais héros qui mettent leur vie en danger au service de leur pays travaillent dans l'ombre à leur retour. Ils donnent leurs renseignements à qui de droit et incognito. Tandis que vous, en criant vos prétendues nouvelles, vous y avez laissé à la fois votre nom et vos renseignements et vous venez de nous dire ce que valent l'un et les autres.

Charles-A. LUSSIER.

DOCUMENT

LE PAPE ET LA PSYCHOTHERAPIE

Une dépêche de la Presse Associée, publiée dans les journaux du 15 avril dernier, rapportait brièvement une allocution de Sa Sainteté le Pape Pie XII au cinquième Congrès international des psychothérapeutes et psychologues cliniciens chrétiens.

Cette dépêche était pour le moins équivoque. Le lecteur pouvait se demander si le psychothérapeute chrétien ne se voyait pas interdire la pratique même de son art. Il pouvait aussi comprendre que le Pape présentait comme seule licite une éducation sexuelle objective, et interdisait toute incursion dans les troubles sexuels inconscients.

Nous avons en mains le texte officiel et intégral de l'allocution du Saint-Père, prononcée en français et publiée par *l'Osservatore Romano* du 16 avril. Or ce texte, loin de discréditer le travail de la psychothérapie et de la psychanalyse, en loue explicitement la valeur. Le Saint-Père a assuré les congressistes que leur activité "peut enregistrer de précieux résultats pour la médecine, pour la connaissance de l'âme en général, pour les dispositions religieuses de l'homme et leur épanouissement".

Et ailleurs :

"La science, dit-il, affirme que de nouvelles observations ont mis à jour les couches profondes du psychisme humain et elle s'efforce de comprendre ces découvertes, de les interpréter et de les rendre utilisables. (...) Ces questions, qui se prêtent à l'examen d'une psychologie scientifique, ressortissent à votre compétence."

Le discours du Pape était donc avant tout un message de confiance et d'encouragement. Il était aussi un rappel des exigences de la morale et du dogme chrétiens en regard des méthodes modernes d'investigation et de traitement du psychisme. Comme on le verra, les normes qu'il propose n'ont rien d'incompatible avec le progrès de la science.

Le Saint-Père rappelle d'abord que l'âme humaine ne saurait être ramenée à quelques dynamismes psychiques élémentaires.

"Ces dynamismes, dit-il, peuvent être *dans l'âme, dans l'homme*; ils ne sont cependant pas *l'âme, ni l'homme*. (1) Ils sont des énergies, d'une intensité considérable peut-être, mais la nature en a confié la direction au poste central, à l'âme spirituelle, douée d'intelligence et de volonté, capable *normalement* de gouverner ces énergies."

"On ne prétendra pas que les troubles psychiques et les maladies qui entravent le fonctionnement normal du psychisme sont le *donné habituel*. Le combat moral pour rester sur le droit chemin ne prouve pas l'impossibilité de suivre celui-ci et n'autorise pas à reculer."

Le Saint-Père affirme ensuite qu'on a tort lorsqu'on prétend "établir l'antinomie de la psychologie et de l'éthique traditionnelles vis-à-vis de la psychothérapie et de la psychologie clinique modernes."

(1) Souligné dans le texte. C'est nous qui soulignons partout ailleurs.

Il dit à ce sujet :

"Qui étudie la constitution de l'homme réel doit (...) prendre comme objet l'homme "existentiel", tel qu'il est, tel que l'ont fait ses dispositions naturelles, les influences du milieu, l'éducation, son évolution personnelle, ses expériences intimes et les événements du dehors. Seul existe cet homme concret. Et cependant, la *structure* de ce moi personnel obéit dans le moindre détail aux lois ontologiques et métaphysiques de la nature humaine..."

"La structure essentielle de l'homme ne disparaît pas quand s'y ajoutent des notes individuelles; elle ne se transforme pas non plus en une autre nature humaine..."

"Par conséquent, il serait erroné de fixer pour la vie réelle des normes qui s'écarteraient de la morale naturelle et chrétienne, et que l'on désignerait volontiers du vocable "*éthique personaliste*"..." (1)

Ayant traité de l'homme dans sa vie personnelle, le Pape le prend ensuite dans ses relations avec le monde extérieur, et passe à l'étude de "l'homme comme unité sociale".

"Il existe, dit-il, un malaise psychologique et moral; l'inhibition du moi, dont votre science s'occupe de déceler les causes. Quand cette inhibition empiète sur le domaine moral, par exemple, quand il s'agit de dynamismes, comme l'instinct de domination, de supériorité et l'instinct sexuel, la psychothérapie ne pourrait pas, *sans plus*, traiter cette inhibition du moi comme une sorte de fatalité, comme un tyrannie de la pulsion affective, qui jaillit du subconscient et qui échappe simplement au contrôle de la conscience et de l'âme. Qu'on ne rabaisse pas trop vite l'homme concret avec son caractère personnel au rang de la brute."

Le Saint-Père fait ensuite certaines réserves sur "la méthode utilisée parfois par le psychologue pour libérer le moi de son inhibition dans les cas d'aberration dans le domaine sexuel: Nous pensons à l'initiation sexuelle complète, qui ne veut rien taire, rien laisser dans l'obscurité."

Le Pape s'élève contre la "surestimation pernicieuse du savoir". "Il existe aussi, dit-il, un éducation sexuelle efficace, qui en toute sécurité enseigne dans le calme et l'objectivité ce que le jeune homme doit savoir pour se conduire lui-même et traiter avec son entourage."

"Pour le reste, conclut-il, on mettra principalement l'accent, dans l'éducation sexuelle comme d'ailleurs en toute éducation, sur la maîtrise de soi et la formation religieuse."

Somme toute, le Saint-Père, parlant des aberrations sexuelles, signale que l'initiation doit être faite avec discernement, selon les besoins de la situation.

"Ce qui vient d'être dit de l'initiation inconsidérée, poursuit Pie XII, vaut aussi de *certaines formes* de la psychanalyse. On ne devrait pas les considérer comme *le seul* moyen d'atténuer ou de guérir des troubles sexuels psychiques. Le principe rebattu que les troubles sexuels de l'inconscient, comme toutes les autres inhibitions d'origine identique, ne peuvent être supprimés *que* par leur évocation à la conscience, ne vaut pas *si on le généralise sans discernement*. Le traitement indirect a *aussi* son efficacité et *souvent* il suffit largement."

"On ne peut, dit-il aussi, considérer, *sans plus*, comme licite l'évocation à la conscience de toutes les représentations, émotions, expériences sexuelles, qui sommeillaient dans la mémoire et l'inconscient, et qu'on actualise ainsi dans le psychisme." Le lecteur attentif aura noté le *sans plus*, et comprendra que l'emploi de la méthode psychanalytique dans le domaine sexuel demeure licite dans certaines conditions, et qu'au delà de la prise de conscience la méthode psychothérapeutique complète comprend tout le procédé rééducatif des tendances et des puissances inférieures.

Le Saint-Père rappelle ensuite une vertu trop souvent ignorée: l'amour de soi, par opposition à l'"erreur par excès" qui consiste à "souligner l'exigence d'un abandon total du moi et de son affirmation personnelle".

"De certaines explications psychologiques, dit-il, se dégage la thèse que l'extraversion *inconditionnée* du moi constitue la loi fondamentale de l'altruisme congénital et de ses dynamismes. *C'est une erreur logique, psychologique et éthique.* Il existe une défense, une estime, un amour et un service de soi, *non seulement justifiés*, mais exigés par la psychologie et la morale. C'est une évidence naturelle et une leçon de la foi chrétienne! Le Seigneur a enseigné: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même." (Marc 12, 31.) Le Christ propose donc comme règle de l'amour du prochain la charité envers soi-même, *non le contraire.*"

Le Saint-Père aborde ici la question des "secrets" qui constituait, on se demande pourquoi, le point central de la dépêche de la Presse Associée. On nous apprenait que le Saint-Père interdisait la violation, en psychanalyse, du secret de la confession ainsi que du secret professionnel. Jusque là, tout allait bien. Mais immédiatement après, la Presse Associée mettait dans la bouche du Pape, les paroles suivantes: "Il en va de même pour les autres confessions..." Dans le texte original, la même phrase se lit: "Il en va de même pour d'autres secrets..." c'est-à-dire pour des secrets n'appartenant pas en propre à la personne psychanalysée. Mais voyons plutôt ce texte:

"Il n'est pas du tout exclu qu'un fait ou un savoir secrets et refoulés dans le subconscient provoquent des conflits psychiques sérieux. Si la psychanalyse décèle la cause de ce trouble, elle voudra, selon son principe, évoquer entièrement cet inconscient pour le rendre conscient et lever l'obstacle. Mais il y a des secrets qu'il faut absolument taire, même en dépit d'inconvénients personnels graves. Le secret de la confession ne souffre pas d'être dévoilé; il est exclu également que le secret professionnel soit communiqué à un autre, y compris au médecin. Il en va de même pour d'autres secrets. On en appelle au principe: *Ex causa proportionate gravi licet uni viro prudenti et secreti tenaci secretum manifestare.*" (1) Le principe est exact dans d'étroites limites, pour quelques espèces de secrets (...) Il s'agit évidemment non pas d'abord de la discrétion du psychanalyste, mais de celle du patient, *qui souvent ne possède aucunement le droit de disposer de ses secrets.*"

De même qu'on ne saurait ramener l'âme humaine à ses seuls mécanismes instinctifs, on ne saurait ramener le rapport de l'homme avec Dieu au seul "élan affectif portant immédiatement au Divin". Le Pape rappelle que "la connaissance de Dieu naturelle et surnaturelle et son culte ne procèdent pas de l'inconscient ou du subconscient ni d'une impulsion affective, mais de la connaissance claire et certaine de Dieu par le moyen de la révélation naturelle et positive."

Ce qui ne veut d'ailleurs pas dire que le Saint-Siège rejette *a priori* l'explication que nous offre, du sentiment religieux, la science expérimentale.

"Il appartient aux méthodes de votre science, dit Pie XII, d'éclaircir les questions de l'existence, de la structure et du mode d'action de ce dynamisme. Si le résultat s'avérait positif, on ne devrait pas le déclarer inconciliable avec la raison ou la foi (...). S'agirait-il même d'un dynamisme intéressant tous les peuples, toutes les époques et toutes les cultures; quelle aide et combien appréciable pour la recherche de Dieu et son affirmation!"

Et d'ailleurs: "Il ne faut certes pas incriminer la psychologie des profondeurs si elle s'empare du contenu du psychisme religieux, s'efforce

de l'analyser et de le réduire en système scientifique, même si cette recherche est nouvelle et si sa terminologie ne se rencontre pas dans le passé . . ."

Le Saint-Père établit aussi une distinction très nette entre le sentiment morbide de culpabilité et la conscience d'une faute commise.

"Personne ne contestera, dit-il, qu'il peut exister, et ce n'est pas rare, un sentiment de culpabilité irraisonné, maladif même. Mais on peut avoir également conscience d'une faute réelle qui n'a pas été effacée. *Ni la psychologie ni l'éthique ne possèdent de critère infaillible pour les cas d'espèce.*"

"Que le sentiment de culpabilité soit ôté par intervention médicale, par autosuggestion ou persuasion d'autrui, la faute demeure, et la psychothérapie s'abuserait et abuserait les autres si, pour effacer le sentiment de culpabilité, elle prétendait que la faute n'existe plus . . ."

"Il n'est pas rare de nos jours que dans certains cas pathologiques, le prêtre renvoie son pénitent au médecin; dans le cas présent, le médecin devrait plutôt adresser son client à Dieu, et à ceux qui ont le pouvoir de remettre la faute elle-même au nom de Dieu."

La dernière remarque du Pape concerne "le respect de Dieu et de sa sainteté", qui "doit toujours se refléter dans les actes conscients de l'homme".

"Une conclusion, dit-il, s'ensuit pour la psychotérapie: vis-à-vis du péché matériel, elle ne peut rester neutre. Elle peut tolérer ce qui, pour l'instant, demeure inévitable. Mais elle doit savoir que Dieu ne peut justifier cette action. La psychothérapie peut encore moins donner au malade le conseil de commettre tranquillement un péché matériel, parce qu'il le fera sans faute subjective, et ce conseil serait aussi erroné si telle action devait paraître nécessaire pour la détente psychique du malade et donc pour le but de la cure. On ne peut jamais conseiller une action consciente qui serait une déformation, non une image de la perfection divine."

Décidément, nous sommes loin du "péché de psychanalyse"!

R. B.

Flèches de tout bois

LITTÉRATURES COMPAREES

L'ART D'AIMER

Par Marcel Clément (*)

Ce livre est un coup de soleil qu'un miroir habile nous renvoie des plans les plus élevés des cieux. Ce rayon brûle aussi profondément les âmes qu'il les frappe de haut. Il émeut et fait pleurer, il soulève et fait agir...

L'art de réaliser la plus douce chose du monde est enseigné avec une raison, intelligence, lucidité, qui garantissent la réussite de toute bonne volonté.

Rien de fade ni de trouble et, pourtant, ce livre transpire d'amour. Il illumine le fait chrétien qui pose jusque sur les attachements les plus terrestres un diadème divin. On ne reconnaît plus la passion vulgaire qui fait voler les bonnets par-dessus les moulins, trembler le plancher des danses ou régner une folle extase dans les ombres du cinéma. La passion humaine, transfigurée, prend des allures de reine qui serait douce. Elle va de l'office au salon, de l'église aux cuisines, si sereinement belle, si parfaitement à sa place que les coeurs s'élancent vers elle sans espoir d'en captiver un regard. C'est alors que soudain

se produit le miracle du livre. La reine inaccessible se réfugie vers nous, mendiant défense et protection et révèle à chacun qu'elle lui fut, de toute éternité, destinée. Le lecteur ébloui comprend tout à coup que le livre de Marcel Clément découvre ce don de Dieu: l'amour conjugal chrétien. Il ne sait plus si la beauté de ces pages vient de l'Auteur du don ou de l'auteur du livre. Une même offrande les confond. Les leçons sont acceptées de Dieu, et les délicieux secrets, de l'homme. Car il ne s'agit point ici de philosophie sèche inventariant les richesses d'un amour d'herbier, mais une joyeuse découverte d'une merveilleuse beauté que chacun de nous possède, peut-être en l'ignorant...

Oeuvre magistrale sur un ton ironique et tendre, trouée de lumières théologiques qui brûlent inextinguiblement, allumant les âmes au vif de leur plus intense désir.

Marie-Paule VINAY.

(Reproduit de "l'Action catholique")

(*) Les Editions de l'Ordre Nouveau, 7716a Berri, Montréal, 10.

L'ART D'AIMER

Par Marcel Clément

Monsieur Marcel Clément s'est ému de ce que la littérature canadienne édifiante ne possédât pas encore de bon manuel de préparation à la vie amoureuse. Il a voulu combler cette lacune, et il a écrit *l'Art d'Aimer*. Ce livre est largement diffusé parmi les fian-

cés, qui vont demander au premier vicaire de leur paroisse les secrets du bonheur conjugal. Mais l'autorité de notre auteur est plus authentique en ces matières que celle d'un quelconque abbé Bridaine. De plus, monsieur Clément utilise une méthode infallible de simplifier les problèmes. Ainsi, en psychologie, il a vite fait de réduire l'homme à la raison, et la

femme, à l'intuition. Foin des découvertes de la caractérologie moderne! Mais ce schéma a l'avantage de préparer les 10 pages où l'on nous répète les mêmes rengaines sur l'utilité de conjuguer l'autorité paternelle et le dévouement maternel. Comme le dit profondément l'auteur "il est aussi mauvais de n'avoir pas de tête, que de manquer de coeur". Il ajoute, avec non moins d'à propos: "On voit, par ces simples mots, le double risque qui menace tout mariage." Les exemples que choisit monsieur Clément sont aussi convaincants que ceux des vieux catéchismes de persévérance. Les anecdotes qu'il raconte sont d'un simplisme à vous dévisser les bras. Il aurait bien tort de changer de manière, puisque ses lecteurs ordinaires s'en contentent. Je m'inquiète seulement de l'âge mental de ses fidèles. Par contre, je suis assuré de leur salut. s'ils veulent bien suivre ses directives. Ils ne dériveront jamais vers le caprice, la fantaisie. Ils ne cesseront pas d'être sages; leurs élans seront toujours prévus et bien mesurés. Enfin, la sécurité! Plus d'exaltation, plus d'hallucinations amoureuses, plus d'émotions folles... Le devoir! messieurs, le devoir! mesdemoiselles! Dans le jeune homme, dans la jeune fille que vous aimez, il vous faut voir *tout de suite* le père, la mère de vos fils et de vos filles! Enfin, de l'ordre! Au chapitre 4, monsieur Clément nous apprend ce que c'est que l'ordre. Comme dans 5 pages sur 10 de son livre — dicté probablement en arpentant son cabinet de travail, — il s'est laissé emporter par le démon de la cadence. Il va à la ligne, chaque fois qu'il fait demitour. J'avoue que je n'ai pas saisi le rythme secret de ces entrechats. Tant pis! Je cite, trop brièvement, mais exactement: "Obéir, c'est recevoir un ordre.

"On ne sait plus aujourd'hui ce que c'est que de recevoir un ordre.

"C'est effarant.

"C'est misérable.

"Qu'est-ce qu'un ordre?

"Un ordre au sens véritable?

"CE N'EST PAS UN DESORDRE, N'EST-CE PAS?"

"Alors?"

"Un ordre..."

Mais le temps me manque, sauf celui d'admirer la fidélité de monsieur Clément à ses sources: Pierre l'Ermite, monsieur de la Palice et monsieur Prud'homme. Autre exemple entre cent: "L'organisme dont le coeur s'est arrêté de battre, ne vit plus, ne vit plus du tout." Monsieur Clément souffre de diarrhée littéraire, si l'on peut dire! Les amateurs de bons mots s'égaieront de saillies aussi spirituelles que les suivantes: "On ne se marie pas pour apprendre à sa femme à faire des mots croisés." "Les hommes du moyen âge y allaient bien plus rondement que nous. Ils se mariaient pour faire des enfants à leur femme" et, précision non négligeable, monsieur Clément ajoute: "les femmes pour donner des enfants à leur mari."

La bonne foi de monsieur Clément mise à part, son art d'aimer prend l'apparence d'une mystification. D'abord par ce parti pris de persuader qu'en fin de compte, tout est simple, à condition qu'on ait de la bonne volonté. La psychologie de l'auteur est vraiment rudimentaire. Son bla-bla-bla continu est stupéfiant, et l'accumulation des lieux communs les plus usés, dénonce la paresse intellectuelle d'un esprit qui ne se soucie pas de renouveler ses concepts.

Malgré tout, l'art d'aimer de monsieur Clément est promis à l'immortalité. C'est la petite fleur bleue trempée dans la cire tiède. Ça se conserve sous une cloche de verre. Ça ne sent plus rien, mais c'est durable.

Clément LOCQUELL.

(Revue des Arts et des Lettres)

**"L'OSSERVATORE ROMANO"
CONTRE
LE JOURNAL "NOTRE TEMPS"**

Cité du Vatican, 17. (AFP).— L'ouvrage posthume de Charles Maurras, paru sous le titre "Pie X, souvenir de la France" est une offense à l'autorité et au prestige du Saint-Siège, écrit aujourd'hui l'"Osservatore Romano".

L'organe du Vatican fait justice des insinuations formulées par l'écrivain selon lesquelles les sanctions que le Saint-Siège a prises en 1926 contre l'"Action Française" et son journal, n'auraient pu l'être que sur la foi de documents fabriqués.

"Énoncer seulement une telle hypothèse, ajoute l'"Osservatore Romano", équivaut à jeter sciemment du discrédit sur le Saint-Siège et à ravalier le magistère de l'Eglise au niveau d'une bonne intrigue de roman policier."

"Le livre de Maurras qui montre de manière convaincante la réalité des erreurs de son auteur et de celles de l'"Action Française", inspire davantage la pitié que l'amertume", conclut l'auteur de l'article du journal du Vatican.

(*La Presse*, 17 avril 1953)

Tout le livre (de Maurras) est traversé de l'impatient désir qu'il avait de rétablir... les faits réels et vivants de la "sainte histoire" que son livre retrace, et d'éloigner tout malentendu sur les vérités nationales tragiques qu'il évoque. Maurras... fait l'histoire de la crise ouverte en 1926 par la condamnation de l'Action française à Rome. Maurras y évoque des faits, dont beaucoup ont pâli dans les mémoires et qui n'étaient plus guère connus que de lui. Mettre une fois pour toutes les choses au point et les hommes responsables à leur place, en exposant les faits nus, voilà ce que Maurras était pressé de faire. Les tons les plus variés se mêlent ainsi dans ce grand livre, où se déploient la force de l'esprit et la noblesse du cœur, avec une puissance d'émotion, une sorte de suavité qui évoque l'image biblique du miel dans la gueule du lion. Ces pages (de l'instruction), qui se meuvent dans la sphère des idées essentielles, illuminent et mettent en valeur les faits que Maurras apporte ensuite. Elles compteront dans son oeuvre parmi les plus importantes qu'il ait écrites.

(*Notre Temps*, 4 mars 1953)

Louiseville, le Conseil des Métiers et la zone de sûreté...

Les tentatives d'assassinat n'impressionnent pas n'importe qui. Une semaine après le coup de main de la Police provinciale à Louiseville et alors que l'opinion ouvrière digne de ce nom était violemment soulevée, voici de quoi le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, sous la présidence de Claude Jodoin, a jugé bon de s'entretenir:

LES TRAVAILLEURS S'INTERESSENT A LA CIRCULATION

A sa réunion régulière hier soir tenue sous la présidence de M. Claude Jodoin, le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal s'est élevé contre le nouveau règlement municipal qui permet aux automobilistes de passer indifféremment à droite ou à gauche des zones de sûreté dans les rues de la ville.

On invoque aussi le fait qu'en passant sur les voies de tramway, à gauche des zones de sûreté, les automobiles encombrant la voie des véhicules publics et retardent encore plus qu'ils l'étaient déjà les usagers du transport en commun. Finalement, on s'est élevé contre le fait que les automobilistes éclaboussent les piétons de deux côtés à la fois, ce qui est loin d'être une amélioration, a-t-on dit.

Le Conseil des Métiers a aussi décidé d'envoyer une requête à la Commission de transport pour qu'elle achète des autobus plus larges que ceux qui sont en service sur le boulevard Saint-Laurent.

Finalement, la Commission de transport sera priée d'apprendre à ses chauffeurs comment stationner les autobus parallèlement au trottoir, aux arrêts, et non pas de travers, de façon à nuire à la circulation pendant que les passagers montent dans les autobus.

Un mois plus tard, le 15 janvier, l'agitation extrême provoquée par la question des autobus durait encore, comme on le sait, l'ordre de grève générale n'ayant pas encore été contremandé. C'est donc au milieu d'une atmosphère chargée de poudre, que monsieur Roger Provost, à la réunion régulière du même Conseil, s'est attaqué de front à la question du stationnement.

Dans une autre résolution, le Conseil des Métiers a protesté contre la décision des autorités municipales d'engager des policiers de l'agence Barnes pour distribuer les contraventions lorsque des automobiles encombrant les rues lors du déneigement de celles-ci.

Le conseiller Roger Provost, président de la Fédération provinciale du Travail, a déclaré qu'il aurait mieux valu que la ville confie ce travail à ses policiers réguliers et bla-bla-bla...

Pas un mot sur Louiseville, pas même un traître mot...

P.V.

Chronique du temps perdu

CHARLOT TRANSFIGURE

Signe du chef-d'oeuvre, et du plus indéfinissable chef-d'oeuvre? après avoir vu LIMELIGHT, je suis sorti bouleversé et sans voix. Pendant plusieurs semaines, je suis resté impuissant à démêler un obscur sentiment de la grandeur de Chaplin, et à former un jugement clair sur la perfection de son oeuvre. Aujourd'hui encore, j'écris sous l'envoûtement de cette terrible confession.

On a écrit de LIMELIGHT qu'il était "le premier journal intime du cinéma". C'est là tout définir sans rien expliquer. Car l'artiste s'efface et c'est l'homme qui apparaît, dans sa plus violente nudité, mais aussi dans sa plus troublante vérité. Aucune commune mesure entre LA RUEE VERS L'OR, LE DICTATEUR, MONSIEUR VERDOUX lui-même et LIMELIGHT. Le personnage devient prodigieusement réel et vivant, le mythe du mime génial se dépouille de tous ses artifices et se transfigure en un Chaplin vieilli, s'interrogeant, pour ne point perdre espoir, sur l'homme et lui-même. Sincérité pathétique de l'artiste et de l'homme, située au delà de l'oeuvre d'art. C'est par le journal intime que Chaplin échappe à la critique.

L'art importe peu dans LIMELIGHT, qui sacrifie délibérément toutes les règles de la discipline esthétique. Chaplin place la vérité avant la création artistique, ou mieux: son témoignage est la matière même de la création artistique. Le caractère essentiel de LIMELIGHT, ce n'est point la beauté formelle, mais la profondeur dans la vie, la durée, la chance de durée de la pensée. Aussi Chaplin ne redoute pas l'universelle banalité du mélodrame de Teresa et de Calvero; et s'il en calcule chaque geste et en médite chaque effet, c'est pour éclairer et faire vivre les deux seules choses qui lui importent maintenant: le visage d'un homme et sa parole.

Visage et parole. Tout l'art humain ramené à son mode d'expression indispensable. Mais cela suffit à Chaplin. Cela lui suffit pour nous proposer, dans un langage extraordinairement simple et lucide, une des plus hautes méditations sur l'homme, l'art et le monde. Chaplin cherche dans la condition de l'humanité la mesure de la dignité, de la vérité, de l'amour, de la mort; et il s'efforce d'y rester fidèle jusqu'à la fin, comme à une sagesse. C'est ici qu'il faut parler de grandeur. Le clown mourant a peut-être trouvé la clef de cette grandeur.

Mais est-ce bien Calvero ou Chaplin qui vient de faire silence? Est-ce l'adieu au mime Charlot ou le testament artistique et spirituel de Chaplin? Ou LIMELIGHT serait-il le premier film de Chaplin, d'un Chaplin sorti de sa légende pour entrer dans un temps d'incertitude et de douleur? — le temps des défenseurs.

M. B.

CITE LIBRE est une jeune revue, publiée à Montréal depuis le mois de juin 1950. Elle est la propriété de son équipe de rédaction dont les noms apparaissent en page couverture.

● Son but est de poser en pleine lumière les problèmes fondamentaux de notre société, avec une entière franchise et tels que l'actualité nous les présente.

● Elle s'intéresse principalement aux questions religieuses, syndicales, politiques et artistiques ainsi qu'aux problèmes d'éducation. Elle ne vous propose pas une pensée toute faite sur des sujets éternels mais une réflexion ardente sur des questions actuelles.

● Rien de ce qui intéresse la liberté, entendue au sens chrétien le plus large, ne lui est étranger.

● *Vous êtes abonné à Cité Libre?*

Présentez la revue à vos amis . . .
Adressez-nous des abonnements.

● *Vous achetez Cité Libre au numéro?*

Pour vous en assurer la réception régulière,
abonnez-vous dès aujourd'hui.

N.B. Utilisez les bulletins d'abonnement
imprimés au verso.

BULLETINS D'ABONNEMENT

A remplir et à adresser à

CITE LIBRE

C.P. 10, Montréal 34.

Date:.....

Veillez, s.v.p., recevoir du soussigné la somme de \$2.00
pour un abonnement à 4 numéros de "CITE LIBRE" à partir du
numéro

Au nom de:.....

<input type="checkbox"/> S.V.P. adresser à l'abonné une carte de sou- hait. Signée:.....

Adresse:.....

Soussigné:

Adresse:

A remplir et à adresser à

CITE LIBRE

C.P. 10, Montréal 34.

Date:.....

Veillez, s.v.p., recevoir du soussigné la somme de \$2.00
pour un abonnement à 4 numéros de "CITE LIBRE" à partir du
numéro

Au nom de:.....

<input type="checkbox"/> S.V.P. adresser à l'abonné une carte de sou- hait. Signée:.....

Adresse:.....

Soussigné:

Adresse:

CITÉ LIBRE

Vol. III — no 7

Mai 1953

EQUIPE DE LA REVUE

Maurice BLAIN

Charles-A. LUSSIER

Guy CORMIER

Gérard PELLETIER

Réginald BOISVERT

Roger ROLLAND

Jean-Paul GEOFFROY

Pierre E. TRUDEAU

Pierre JUNEAU

Rédaction: 3492, rue Prud'homme, Montréal (28).

Administration: C.P. 10, Station Delorimier,
Montréal (34). Tél.: Gl. 3361

Abonnement: 4 numéros, \$2.00.